

GRANDE MOSQUEE D'ALGER

# Le coulage de béton des fondations entamé

Page 24



INVALIDATION DU DERNIER CONGRÈS

# Moussa Touati saisit le Conseil d'Etat

Page 5

# MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1652 | Vendredi 17- Samedi 18 août 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Midi Libre présente ses meilleurs vœux à tous ses lecteurs et annonceurs et les informe que le journal ne paraîtra pas les 1er et 2e jours de l'Aïd



20 AOÛT 1955- 1956 : OFFENSIVE DU NORD-CONSTANTINOIS ET CONGRÈS DE LA SOUMMAM



# L'Algérie se souvient

Le 20 août 1955, soit dix mois après le déclenchement du 1er Novembre 1954, Zighout Youcef, chef de la Zone II (Nord-Constantinois) et son adjoint Lakhdar Bentobbal, prennent l'initiative d'organiser, en plein jour, une offensive d'une grande ampleur contre plusieurs objectifs de la colonisation dans de cette région qui comprend principalement les villes de Constantine, Skikda, Guelma et Collo.

Page 3

POUR SOUTIEN À DES GROUPES TERRORISTES

## 14 individus arrêtés à Tébessa

Page 4

RECOURS EXCESSIF À LA DÉTENTION PROVISOIRE EN ALGÉRIE



## Feloune dément

Page 4



260.000

réfugiés maliens étaient enregistrés, au 10 août 2012, dans les pays voisins et 174.000 autres étaient déplacés internes à la suite de la situation d'instabilité que connaît ce pays, selon un rapport de situation produit par le Bureau de l'Onu pour la coordination des Affaires humanitaires (OCHA).

50

personnes, la plupart des civils, sont mortes mardi dans des attaques s'étant produites dans quatre provinces afghanes, a indiqué mercredi une source sécuritaire.

1.951.285

quintaux de céréales (toutes espèces confondues) ont été engrangés dans la wilaya de Bouïra au terme de la campagne moisson-battage 2011-2012 qui s'est achevée le 4 août, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA).

## Un tramway pour Sidi Bel-Abbès

L'Entreprise du métro d'Alger (EMA) vient de lancer par voie de presse un avis d'appel d'offres national et international restreint pour la réalisation de la première ligne du tramway de Sidi-Bel-Abbès. L'appel destiné aux entreprises spécialisées dans la réalisation de tramways et des transports sur voies ferrées fixe plusieurs critères pour les entreprises et groupements soumissionnaires dont une expérience minimale de 10 ans.

Les offres technique et financière scindées en deux enveloppes distinctes fermées doivent être présentées dans une seule enveloppe extérieure, selon l'appel. Le dépôt et l'ouverture des plis technique et financier s'effectuera le même jour, et ce, 5 mois à partir de la



date de la première publication de l'appel d'offres. La réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès sur 13 kilomètres,

entre dans le cadre du programme de modernisation du transport collectif urbain, au titre du nouveau plan quinquennal (2010-2014) qui porte sur la réalisation de 14 projets de tramways au niveau national. Le projet de tramway de Sidi Bel-Abbès, dont l'étude est menée par des organismes portugais et espagnol, devrait mobiliser une enveloppe d'environ 21 millions de DA. Cette ligne reliera un grand nombre d'ensembles urbains et axes routiers de la périphérie Ouest et Nord, passant par le centre-ville de Sidi Bel-Abbès. Plusieurs quartiers bénéficieront des services de ce moyen de transport. Il s'agit entre autres des quartiers de Sidi Djillali, Benhamouda, El Wiam, le campus universitaire et la nouvelle gare.

## La tradition se perpétue



Une cérémonie de solidarité placée sous le slogan "Errahma" a été organisée durant la fin de la semaine écoulée au profit des enfants du village "SOS" de Draria à Alger. Le programme de la cérémonie initiée par l'entreprise de communication "Liberta", a été scindé en deux parties dont la première exclusivement animée par les enfants qui ont présenté des activités artistiques et musicales et un défilé de mode. Une vente aux enchères de toiles d'un peintre français d'origine algérienne était également au programme. La seconde partie a été, elle, marquée par un gala animé par

Cheb Yazid et Radia Manal. D'autre part, le représentant du village "SOS", Ghariout Djerrar Aïssa, a indiqué à l'APS, que les recettes de cette soirée de solidarité dont les tarifs ont été fixés à 1.500 DA par personne sont destinées à l'achat d'effets au profit des enfants du village. Il a précisé à ce propos, que les recettes de ces soirées organisées depuis déjà six ans, sont versées dans l'achat de vêtements de l'Aïd au profit de 550 enfants dont 200 du village outre la prise en charge de 350 autres dans le cadre du programme d'aide aux familles dans les wilayas d'Alger, de Boumerdès et de Tizi-Ouzou.

## Programme spécial Etusa à l'occasion de l'Aïd-El Fitr

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé jeudi la mise en place d'une programmation spéciale pour ses dessertes à l'occasion de l'Aïd el-Fitr. Ainsi, des dessertes spéciales pour les visites des cimetières de la capitale sont programmées à partir des stations suivantes:

- De la station Place du 1er Mai vers les cimetières de : El Alia, Garidi, Berrouillah, El Madania.
- De la station Place des Martyrs vers les cimetières de El Alia, El Kettar (côté haut et bas), Aïn Benian, Bouzaréah.
- De la station Chevalley vers les cimetières de Beni Messous et Dely Ibrahim.
- De la station Bachdjerrah vers les cimetières de Garidi par Ben Omar et Sidi Arzine par Baraki.
- De la station El Harrach vers les cimetières de : El Alia par Sidi Tayeb.

L'Etusa a indiqué, en outre, qu'afin de permettre à la population de bénéficier de ce dispositif, des liaisons spéciales seront organisées vers ces stations à partir des localités suivantes:

- Station Birtouta vers la Place des Martyrs en passant par la Place 1er mai.
- Station Zeralda vers la station de Chevalley.
- Station de Rouiba vers la station Place des Martyrs.
- Station multimodale de Hai El Badr vers la station d'El Harrach en passant par la station de Bachdjerrah.

Elle a indiqué, par la même occasion, avoir prévu une forte mobilisation de son personnel d'exploitation afin de garantir une meilleure qualité de service et maintenir la régularité sur ses lignes.



## Du tennis... enflammé



L'équipe Slow Mo Guys, adepte du slow motion, a inventé le tennis enflammé, un sport durant

lequel on enflamme la balle avant de la lancer à l'adversaire.

Ces deux jeunes de l'équipe Slow Mo Guys vont révolutionner la manière de jouer au tennis. En effet, ils ont réalisé une impressionnante démonstration de tennis enflammé. Le but étant de mettre le feu à la balle avant de la lancer avec une raquette mouillée.

Ces jeunes ont inventé une nouvelle variante du tennis. C'est sûr qu'avec quelques flammes, ils sont sûrs de capter l'attention des spectateurs. Les deux casse-cous sont bien évidemment équipés de protections pour ne pas se blesser. Celui qui réalise le test porte un gant spécial. Il ne s'inquiète donc pas quand il voit sa main en feu.

Le fire tennis devrait rapidement devenir le nouveau sport à la mode. Dans cette activité, il n'y aurait pas que le score pour tenir en haleine les joueurs et les spectateurs mais la question de la sécurité également. Après avoir imbibé une balle de tennis d'essence, un des joueurs l'allume et avec la raquette mouillée il la lance au loin.

La diffusion en slow motion permet de décupler l'effet du feu sur la balle. On remarque cependant, qu'une fois que la balle a touché la raquette, celle-ci n'est plus en feu. La raquette sert donc de barrière aux flammes. Le résultat n'en est que plus spectaculaire.

## Drôle de complicité

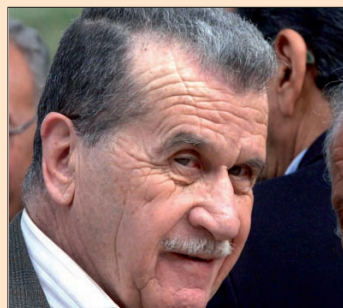


Dans le Mozambique, un chien vit une drôle de complicité avec les dauphins. L'animal adore nager avec eux et s'est parfaitement intégré au groupe. Ce labrador noir, Kira, a trouvé sa place au milieu des dauphins. Il faut dire que

Noleen Withers, sa maîtresse, travaille dans un centre aquatique et il est donc habitué à être en contact avec les animaux aquatiques. Mais lorsqu'il a l'occasion de nager avec les dauphins, l'animal ne se fait pas prier et n'hésite pas à sauter dans l'eau.

Le canin adore la mer et s'amuse à nager derrière ses compagnons. Il est vrai qu'il a beaucoup moins d'aisance dans l'eau, mais il fait son possible pour tenter de suivre les dauphins. L'animal s'amuse comme un poisson dans l'eau avec ses nombreux compagnons à nageoire.

Noleen Withers emmène régulièrement les touristes aux larges du Mozambique, précise le Daily Mail, pour qu'ils puissent admirer les dauphins dans leur élément naturel. C'est donc au cours de ces diverses excursions que l'animal s'est découvert une passion pour les dauphins. L'animal s'entend merveilleusement bien avec ces derniers, qui le laissent volontiers nager dans leur territoire.

D  
I  
X  
I  
T

## Youcef Khatib : «

« La meilleure manière de répondre aux mensonges français est de s'intéresser à l'histoire et de la transmettre de manière juste aux jeunes Algériens. 50 ans après l'Indépendance des aspects de l'histoire de notre révolution sont occultés et méconnus, ainsi que faire connaître l'histoire de l'Algérie en lui conférant sa juste valeur sera la meilleure réponse. »

20 AOÛT 1955- 1956 : OFFENSIVE DU NORD-CONSTANTINOIS ET CONGRÈS DE LA SOUMMAM

## Deux événements qui ont changé le cours de l'Histoire

Le 20 août 1955, soit dix mois après le déclenchement du 1er Novembre 1954, Zighout Youcef, chef de la Zone II (Nord-Constantinois) et son adjoint Lakhdar Bentobbal, prennent l'initiative d'organiser, en plein jour, une offensive d'une grande ampleur contre plusieurs objectifs de la colonisation dans de cette région qui comprend principalement les villes de Constantine, Skikda, Guelma et Collo.

Par Sadek Belhocine

L'offensive à laquelle ont pris part des milliers d'Algériens aux côtés des moudjahidines de l'armée de Libération nationale a pris pour cible les postes de police, des casernes de la gendarmerie, des bâtiments publics et des installations appartenant aux colons. Les initiateurs de l'offensive du Nord-Constantinois n'ont pas choisi cette date de manière fortuite. Il s'agissait pour Zighout et Bentobbal de, notamment, desserrer l'étouffement sur les Aurès et la Kabylie assiégés par l'armée coloniale depuis le déclenchement de la guerre de Libération nationale et de redonner du souffle à la guerre de Libération nationale, déclenchée en 1954. L'impact des opérations fut "retentissant" dans la mesure où l'insurrection a réussi à donner une forte impulsion à la Révolution, à casser le siège qui frappait la première région des Aurès, à faire tomber le mythe de l'armée française "invincible" et à démentir la propagande coloniale qui tentait de réduire la lutte armée à des "actes de sabotage perpétrés par des brigands et des hors-la-loi". En représailles à ces assauts audacieux, l'armée d'occupation lança de vastes opérations de répression et de rafles. Plusieurs mechtas furent complètement



Des soldats de la glorieuse Armée de libération nationale.

incendiées et beaucoup de villages pilonnés sans merci. Les Européens ont été aussitôt armés et créèrent des milices qui assassinèrent un grand nombre de civils désarmés. En effet, la plus horrible de ces exactions fut le massacre collectif perpétré le lendemain contre des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants rassemblés au stade de Skikda (ex Philippeville). L'offensive du Nord-Constantinois et la terrible répression qui s'en est suivie ont été, en effet, le « tournant » de la lutte. Non seulement elles ont donné à la Révolution un caractère populaire, mais aussi elles ont fait basculer les couches moyennes algériennes dans la lutte armée et des dirigeants politiques, toutes tendances confondues, dans les rangs du FLN. Elles ont également réussi à attirer l'attention de l'opinion internationale sur l'Algérie, une attention qui s'est matérialisée par l'inscription de la « question algérienne » à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Onu le 30 septembre 1955. Le 20 août 1955 a relancé la révolution et à c'est à partir de cette date qu'elle aura véritablement pris son envol. Elle sera organisée lors du Congrès de la Soummam. Près de deux ans après le début de la guerre, le FLN ne disposait toujours pas d'une direction centrale,

d'une organisation politico-militaire performante et d'une stratégie d'action. Près de deux ans après le déclenchement de la Révolution, qui était jusque-là régie sur la base d'un seul document, à savoir la Déclaration du 1er Novembre 1954, la nécessité d'organiser cette lutte, de la structurer et de lui donner une assise nationale devient alors une nécessité absolue. Depuis sa sortie de prison en janvier 1955 (il fut arrêté en 1950), Abane Ramdane s'était attelé, en compagnie de Larbi Ben M'hidi, les deux architectes de ce congrès, à doter la Révolution de structures fiables pour la poursuite de l'action politique et militaire. Les deux dirigeants ont commencé alors à contacter les responsables et les chefs de zones pour la tenue d'un congrès rassembleur. Une initiative qui fut favorablement accueillie. Quant au lieu de la tenue de ce conclave, le choix fut porté en premier lieu sur Djebel Béni Salah près de Souk Ahras ensuite l'idée fut admise pour qu'il se tienne dans la région de Zarroura à l'ouest de Skikda mais les conditions sécuritaires et d'approvisionnement ne s'y prêtaient pas. La décision fut alors prise de l'organiser à Ifri (Béjaïa) dans la zone III devenue par la suite wilaya III (après le nouveau découpage adopté, par le congrès

de la Soummam). Etant situé au centre de pays, la zone III devait permettre à tous les congressistes d'être présents. Elle était également une région très protégée militairement sous la conduite du colonel Amirouche. L'ordre du jour du congrès comprenait notamment : étude et discussion des rapports des zones aux plans politique, militaire et financier, organisation des structures et des instances directionnelles de la révolution, la logistique et l'armement et la relation entre le FLN et l'ALN. En dépit de certaines critiques, notamment l'absence de représentants de la zone I (Aurès-Nememcha) et de la délégation extérieure du FLN au Congrès de la Soummam, des décisions décisives pour la réussite de la guerre de libération nationale allaient sanctionner les travaux de cette rencontre historique. Les cinq zones, découpage qui était en vigueur depuis le 1er Novembre 1954, étaient remplacées par six wilayas (Aurès-Nememcha, Nord-Constantinois, Kabylie, l'Algérois, l'Oranie et le Sud). Une wilaya était divisée en quatre zones. Chaque zone en quatre régions. Cette dernière était divisée en quatre secteurs. En plus de la restructuration de l'armée de Libération nationale (ALN), le congrès créa le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) une sorte d'assemblée nationale et le Comité de coordination et d'exécution (CCE), organe exécutif de la révolution, remplacé en septembre 1958 par le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne). Parmi les décisions politiques importantes prises, le congrès avait consacré la primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur ainsi que la nature de l'Etat algérien, à savoir une République démocratique et sociale. Ces décisions n'avaient pas fait l'unanimité parmi tous les dirigeants de la Révolution. Au congrès du CNRA, tenu au Caire en août 1957, il a été mis fin à cet état de faits en consacrant l'égalité entre tous les combattants et que la République algérienne, en plus d'être démocratique et sociale, doit répondre aux principes fondamentaux de l'Islam. Les congressistes sont parvenus à une plateforme qui affirme dans sa conclusion que "La révolution Algérienne du 1er Novembre 1954 est sur la bonne voie." S. B.

OFFENSIVE DU 20 AOÛT 1955

## Tournant décisif dans la Révolution

L'offensive du Nord-Constantinois, le 20 août 1955, dont le 57<sup>e</sup> anniversaire coïncide avec le cinquantième de l'Indépendance, a constitué un "tournant décisif" dans la lutte du peuple algérien pour son indépendance. Elle est considérée comme une étape clé dans le combat libérateur, au regard de son ampleur et de son influence sur le cours de la Révolution armée.

Cette noble Révolution a ainsi définitivement acquis son caractère populaire à la suite de cette offensive qui a également contribué à porter sur la scène internationale le combat des Algériens pour le recouvrement de leur souveraineté. L'offensive du Nord-Constantinois a été décidée dans un contexte marqué par des tentatives de la France coloniale de nier, auprès de son opinion publique et mondiale, le caractère révolutionnaire de la lutte armée pour la libération du pays du joug du colonialisme.

C'est dans ce contexte marqué par une répression aveugle que l'offensive du 20 août 1955, a été préparée afin de donner un grand éclat à la révolution naissante et renverser la tendance au profit de la lutte pour l'indépendance et sa continuité.

La principale motivation qui a justifié cette opération, repose sur la tentative de l'armée coloniale de "tuer la révolution dans le berceau", indique M. Kafi. Les préparatifs de l'offensive du Nord-Constantinois avaient débuté en juin 1955 à l'initiative de Zighout.

Le plan de l'offensive fut adopté à l'issue d'un conclave que ce dernier avait proposé. La date du 20 août fut retenue pour passer à l'action, en plein jour.

Sur le volet politique, le plan ambitionnait prioritairement de contribuer à l'effort de la délégation extérieure du FLN dans son travail d'explication au monde entier de la nature et la de finalité du combat des Algériens.

Toujours sur le plan politique, les cadres du nord-Constantinois cherchaient aussi à faire basculer tous les courants du mouvement national et les personnalités politiques algériennes, dans les rangs du FLN. L'offensive du Nord-Constantinois fut suivie d'une terrible répression.

Un carnage fut commis au stade communal de Skikda où 1.500 Algériens avaient été rassemblés, abattus et enterrés dans une fosse commune.

Cette offensive et la répression qui s'en

est suivie, avaient produit de lourdes conséquences qui ont pesé de tous leurs poids sur la suite des événements.

Au niveau national, et sur le plan militaire, cette action a été à l'origine du renforcement des rangs de l'ALN. En zone II, le nombre des moudjahidine fut porté ainsi à 2000 après le 20 août.

Sur le plan politique, la Révolution a définitivement acquis son caractère populaire. La "question" algérienne est alors évoquée dans les forums internationaux au grand dam du gouvernement français qui avait tout fait pour contrecarrer cette internationalisation.

La Révolution se renforçait et les événements se sont accélérés après le 20 août : la situation en Algérie est inscrite à l'ordre du jour des travaux de l'assemblée générale de l'Onu le 30 septembre 1955 à la demande de 15 pays sur les 29 qui avaient participé à la conférence de Bandoeng. L'offensive du Nord-Constantinois a enfin poussé la France coloniale à quitter le Maroc (indépendance le 3 mars 1956) et la Tunisie (indépendance le 20 mars de la même année) dans le but de jeter toutes ses forces militaires et politiques dans une dernière tentative de

garder ? l'Algérie française».

Le 20 août 1955 n'a pas manqué de poser de nouveaux défis et non des moindres à la Révolution. En effet, l'engagement de la population dans la lutte qui a abouti notamment au renforcement des rangs de l'ALN, a nécessité de revoir l'organisation de celle-ci.

La généralisation de la guerre dans toutes les régions du pays devait être accompagnée d'un nouveau découpage territorial et par conséquent d'un nouvel encadrement aussi bien politique que militaire.

Au niveau international, où la Révolution algérienne fait l'objet d'un intérêt de plus en plus grandissant auprès des médias et des gouvernements, il était urgent d'organiser le travail d'information sur la Révolution pour contrecarrer la propagande française et de se doter d'organes de représentation, notamment diplomatique et politique, pour parler au nom des Algériens dans les relations d'Etat à Etat. Toutes ces questions s'étaient posées d'elles-mêmes à la Révolution. Elles trouvèrent leurs réponses dans le Congrès de la Soummam du 20 août 1956.

APS

RECOURS EXCESSIF À LA DÉTENTION PROVISOIRE EN ALGÉRIE

# Felioune dément

*Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune, a réaffirmé jeudi qu'il n'y avait pas de recours excessif à la détention provisoire en Algérie, précisant que son taux ne dépassait guère les 10 % de la population carcérale globale.*

PAR INES AMROUDE

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de distinction des récitants du Coran parmi les détenus, organisée à l'Etablissement de rééducation d'El Harrach dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Felioune a souligné que les propos selon lesquels les prisons algériennes recourent à la détention provisoire de manière excessive "sont totalement inexacts". C'est le concept même de détention provisoire qui pousse certaines parties à parler de recours excessif à cette pratique car elles considèrent les détenus qui font appel du jugement prononcé contre eux comme détenus provisoirement alors qu'ils n'en est rien, a estimé le directeur général de l'administration pénitentiaire. La personne en détention provisoire est celle qui fait l'objet d'une enquête, qui n'a pas été jugée et contre laquelle aucun jugement n'a été prononcé, a-t-il précisé.

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a fait état à plusieurs reprises du



Mokhtar Felioune.

"recours excessif à la détention provisoire" de la population carcérale globale en qui toucherait, selon lui, "pas moins de 30% Algérie", ce qui va, a-t-il dit, "contre la loi et

la morale".

Le 10% avancé par le ministère de la Justice est "totalement inexact" sachant que sur le plan légal, est considéré comme détenu provisoirement toute personne qui n'est pas définitivement jugée, a-t-il expliqué. M. Felioune a affirmé que les droits de l'homme sont respectés dans les 130 établissements pénitentiaires du pays, lesquels comptent 55.000 détenus, précisant que son administration "veille avant tout à ce que la dignité des détenus soit préservée".

Il a assuré que son administration ne transigeait avec aucune personne qui porte atteinte à la dignité d'un détenu, précisant qu'un officier ayant giflé un détenu il y a deux ans avait été poursuivi en justice. M. Felioune a, par ailleurs, précisé que son administration avait ordonné de mettre à la disposition des détenus, au niveau de tous les établissements pénitentiaires, des registres de doléances qui leur permettent de soumettre leurs préoccupations directement au directeur de l'établissement, au juge d'application des peines ou au médecin principal.

I. A. et APS

## Une formation pour les cadres des établissements pénitentiaires

L'administration pénitentiaire et de réinsertion et de l'ensemble des prisons débutera en septembre prochain en collaboration avec l'Union européenne, a indiqué jeudi le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felioune. Des cadres de prisons, des médecins, des psychologues et autre personnel des établissements pénitentiaires bénéficieront d'un programme élargi de formation à l'intérieur et à l'extérieur du pays

dans le cadre d'un accord entre l'administration générale des prisons et l'Union européenne, a indiqué M. Felioune dans une déclaration en marge de la cérémonie de distinction des détenus récitants du Coran organisée à la prison d'El Harrach mercredi soir. Il a précisé que ce programme spécial destiné à améliorer le niveau de performance durera de septembre prochain à juin 2013 avec une éventuelle prorogation si nécessaire. Le programme compte un plan

stratégique de gestion des établissements pénitentiaires, la réinsertion des détenus, leur prise en charge sanitaire et psychologique et autres volets liés à la prison. M. Felioune a tenu à faire remarquer que son administration s'emploie à améliorer le niveau de ses cadres et personnels dans les établissements pénitentiaires en application de la politique suivie depuis l'amorce de la réforme du secteur avec pour objectif l'humanisation des conditions carcérales et la

préservation de la dignité des détenus. Il a souligné à ce propos, la nécessité de respecter les droits de l'homme à l'intérieur des prisons, rappelant que leur gestion "ne repose ni sur la rigueur ni sur la flexibilité mais uniquement sur la stricte application de la loi". L'administration tend à réaliser un régime pénitentiaire développé, a-t-il dit avant d'ajouter que c'est dans ce cadre précis que la formation des cadres et personnels s'inscrit. I. A.

## Cinq nouvelles prisons avant fin novembre

Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felioune, a révélé jeudi que son administration réceptionnera cinq (5) nouveaux établissements pénitentiaires d'une capacité globale de 7.000 places avant fin novembre prochain. Dans une déclaration à

la presse en marge de la cérémonie de distinction des récitants du Coran parmi les détenus organisée à l'Etablissement de rééducation d'El Harrach dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Felioune a indiqué que trois établissements (2.000 places chacun) seront réceptionnés à El Menea, Laghouat

et Tiaret et deux (500 places chacun) à Bouira et Jijel. Ces nouveaux établissements seront réalisés selon les normes internationales de détention, a-t-il dit relevant que trois s'inscrivent dans le cadre du programme d'urgence visant à mettre fin à la surpopulation carcérale. M. Felioune a rappelé que

depuis le début de l'année 2011, son administration a réceptionné des établissements pénitentiaires d'une capacité de 13.000 places avant d'ajouter que l'établissement de "Serkaji" à Alger sera fermé après la réception de celui de Koléa réalisé par la wilaya de Tipaza. I. A.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## 2.597 individus arrêtés en juillet

Les forces de l'ordre ont arrêté 2.597 individus en juillet dont 51 femmes et 74 mineurs présentés devant le parquet, a indiqué jeudi un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Parmi ces individus, 573 étaient recherchés

pour trafic de drogue, 339 ont été arrêtés pour détention d'armes prohibées et 853 impliqués dans divers délits (état d'ébriété manifeste, atteinte à l'ordre public, vol en flagrant délit, vente de boissons alcoolisées sans autorisation et rixe sur la voie

publique). 1.393 individus ont fait l'objet d'un mandat de dépôt. Ces individus ont été arrêtés lors de 17.459 interventions effectuées en juillet. La wilaya d'Alger occupe la première place avec 5.115 interventions, suivie de Annaba (3.403), Sidi Bel-Abbès

(1.844), Constantine (1.328) et Oran (872). Les interventions des agents de police ont connu une augmentation de 8,57% comparé au mois de juin de la même année. Le nombre d'individus arrêtés a, lui aussi, connu une augmentation de 19,2%

COOPÉRATION

## Ould Khelifa reçoit l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a reçu jeudi l'ambassadeur des Etats Unis à Alger, Henry Ensher, indique un communiqué de l'APN. La rencontre qui s'est déroulée au siège de l'APN a porté notamment sur "l'état des relations entre les deux pays et les moyens de les renforcer et de les élargir aux autres domaines notamment économique et commercial, ainsi que la nécessité de promouvoir les relations parlementaires bilatérales et la coordination en matière de lutte antiterroriste", ajoute la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 9 morts et 285 blessés en une semaine

Neuf personnes ont trouvé la mort et 285 autres ont été blessées dans 241 accidents de la circulation survenus durant la période allant du 9 au 15 août, a indiqué jeudi un bilan des services de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Le nombre d'accidents a augmenté de 29, celui des blessés de 34 cas et celui des morts de 3 cas. La wilaya d'Alger occupe la première place avec 20 accidents, suivie de Bejaia (15) et Sétif (4). L'élément humain est la principale cause de ces accidents (93,93%), suivi du facteur

véhicule (5,66%) et celui de la route et de l'environnement (0,95%) outre l'excès de vitesse et les dépassements dangereux. En ces jours de fête la DGSN appelle tous les usagers de la route à faire preuve de prudence et à respecter le code de la route.

POUR SOUTIEN À DES GROUPES TERRORISTES

## 14 individus arrêtés à Tébessa

Les services de la sûreté de daïra d'El Ma Labiod (60 km au sud de Tébessa) ont arrêté, durant ces dernières 24 heures, 14 individus accusés de soutien moral et financier à des groupes terroristes, a indiqué jeudi une source policière. L'interpellation de ces personnes parmi

lesquelles figurent deux femmes, est "consécutive à l'arrestation d'un terroriste lors d'une embuscade tendue par les forces de sécurité combinées dans la nuit de lundi à mardi derniers à Djebel Gabel Boudjellal, à El Ma Labiod", a précisé la même source qui a rappelé qu'un autre terroriste a été

éliminé au cours de cette opération qui s'était soldée par la récupération d'un fusil d'assaut de type kalachnikov. Ces individus seront présentés à la justice "après l'achèvement de l'enquête diligentée par les services de la police judiciaire de la daïra", a-t-on encore indiqué.

INVALIDATION DU DERNIER CONGRÈS

# Moussa Touati saisit le Conseil d'Etat

Le président du Front national algérien (FNA) est en colère. Moussa Touati est en effet en colère contre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. La cause ? Le département ministériel de Dahou Ould Kablia aurait notifié au FNA l'invalidation de son dernier congrès. Moussa Touati, qui s'exprimait avant-hier jeudi au cours d'une conférence de presse,

PAR KAMAL HAMED

**S'**est vivement élevé contre cette décision qui lui a été notifiée par correspondance officielle et a annoncé officiellement son intention de saisir le Conseil d'Etat. Car pour le président du FNA « la décision du ministère est illégale » dans la mesure surtout où le ministère a largement dépassé le délai requis par la loi pour dire si le congrès est légal ou non. En effet, selon le conférencier, le ministère devait s'exprimer dans un délai d'un mois après le dépôt du dossier relatif à la demande de validation du congrès. Or, le ministère ne l'a pas fait. Ce qui signifie, aux yeux de Moussa Touati, la validation du congrès. Un congrès qui a décidément fait couler beaucoup d'encre tant il s'est déroulé dans des circonstances fort particulières. En effet, prévu à la salle Atlas d'Alger, ce conclave s'est tenu finalement au complexe touristique de Matares, à Tipasa. Moussa Touati, qui a obtenu l'autorisation pour tenir ce con-



Moussa Touati.

clave dans cette salle de cinéma de la capitale, en a été empêché par les dissidents du FNA. Ces derniers ont, en effet, usé de moyens de coercition, pour arriver à leurs fins. Emmenés par les députés qui se sont révoltés contre Moussa Touati, une centaine de militants ont en effet cadenassé la salle de cinéma empêchant ainsi les 1.200 congressistes d'accéder à l'intérieur de la salle. Des échauffourées ont ensuite éclaté entre les deux camps, mais toutes les ten-

tatives des partisans de Moussa Touati de pénétrer dans la salle Atlas se sont avérées vaines. La police, qui s'est déplacée en force ce jeudi 22 juin, n'a rien pu faire et c'est justement pour cette raison que le président du FNA était ce jour-là dans tous ses états. « Nous avions une autorisation en bonne et due forme, mais la police n'a rien fait pour empêcher les fauteurs de troubles d'arriver à leurs fins » a indiqué Moussa Touati. face à cette situation de

blocage Moussa Touati a, pour rappel, organisé un congrès dans le complexe touristique de Matares à Tipasa. Un congrès au cours duquel il a été réélu pour un nouveau mandat à la tête du FNA. Seulement Moussa Touati n'avait pas d'autorisation pour tenir ce conclave. Et c'est pour cette raison justement que le ministère de l'Intérieur a refusé de valider ce congrès. Cela a, évidemment, procuré la satisfaction des dissidents du parti alors que Moussa Touati ne cesse de clamer qu'ils ont été exclus du FNA. Les dissidents ont, eux aussi, pour rappel, demandé une autorisation pour tenir un congrès dans le but évident d'élire une nouvelle direction dont ne fera pas partie Moussa Touati. Ce dernier est accusé par ses opposants d'avoir dilapidé les fonds du parti et de gérer le FNA comme s'il s'agissait d'une propriété privée. Rappelons que les dissidents sont notamment dirigés par les députés du parti. Ces derniers, au nombre de neuf, ont tous exprimé leur opposition à Moussa Touati et refusent de suivre ses instructions.

K. H.

## BILAN DE LA POLICE JUDICIAIRE

# Arrestation de 573 personnes recherchées

PAR LOTFI HADJI

**S**ur les dix premiers jours du mois sacré, 573 personnes recherchées pour différentes affaires de crimes et délits, ont été arrêtées par les unités de la Police judiciaire des 48 wilayas du pays. Sur un autre plan, 17.459 interventions de police ont été recensées au niveau du pays, dont 5.115 rien qu'à Alger. Des interventions pour disperser des émeutiers, pour arrêter des jeunes voyous se livrant à des rixes, mais aussi pour calmer l'ire des citoyens suite aux coupures d'électricité et d'eau. En matière de lutte contre la drogue, 733 suspects ont été interpellés au cours du mois de Ramadhan, fait ressortir le bilan.

En juillet dernier, la Police judiciaire a interpellé 2.597 personnes, impliquées dans différentes affaires liées à la petite, moyenne et grande criminalité, indique le communiqué de la cellule de communication de la DGSN. Parmi les personnes arrêtées figurent 51 femmes et 74 mineurs, impliqués eux aussi dans différents délits et crimes. Le communiqué de la cellule de communication de la DGSN indique, également, l'arrestation de 573 personnes recherchées par la justice dans le cadre des mandats d'arrêts lancés par différents tribunaux. Ces fugitifs ont été interpellés grâce au système PDA dont dispose les unités de police au niveau des barres fixes.

Le PDA est un système qui garde dans sa mémoire interne plusieurs centaines de

milliers de profils de personnes déjà fichées au niveau des commissariats de police du pays. C'est à partir de ce système que des individus sont fichés et recherchés.

Sur un autre plan, le bilan mensuel de la cellule de communication fait part de l'arrestation de 733 personnes recherchées pour consommation et trafic de drogue. Il s'agit, dans la plupart des cas, de jeunes personnes, âgés souvent entre 20 et 35 ans. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le phénomène des gangs qui sévissent en milieu urbain, le bilan de la PJ parle de l'arrestation de 339 jeunes pour le chef d'inculpation le port d'arme prohibée par la loi.

D'autre part, 853 autres personnes ont été interpellées, en juillet passé, pour différentes affaires, telles que vols, troubles à l'ordre public, ventes de boissons alcoolisées sans autorisation et rixes à l'arme blanche. En tout, 1.393 personnes ont été placées sous mandat de dépôt, souligne le communiqué de la DGSN.

### 17.459 interventions dont 5.115 à Alger

Dans son bilan mensuel, la cellule de communication de la DGSN a indiqué que le mois du Ramadhan a été particulièrement mouvementé en matière de répression. La multiplication des émeutes durant les semaines passées dues aux coupures répétées de l'eau et d'électricité a poussé les citoyens à sortir dans la rue afin de protester contre cette situation. Ce mécon-

tentement ajouté à d'autres facteurs a poussé les unités de police à exécuter 17.459 interventions au niveau national, dont 5.115 interventions recensées rien qu'à Alger, cela pour rétablir l'ordre public. A l'instar de la capitale où le plus grand nombre d'interventions des unités de police a été enregistré, il y a aussi la ville d'Annaba qui a connu, à son tour, 3.403 interventions, la ville de Sidi Bel-Abbés avec 1.844 interventions, Constantine avec 1.328 interventions et enfin Oran avec 872 interventions. Par ailleurs, la DGSN tient à préciser, à partir de ce bilan, que les interventions des unités de police dans plusieurs points du pays ont connu une augmentation de 8,57% par rapport au mois de juin passé. Un mois de juillet qui a coïncidé avec le Ramadhan, une période où généralement les rixes progressent dans les quartiers.

Sur le plan de lutte contre le trafic de drogue, là aussi, le constat de la DGSN parle d'une hausse de 219%, en juillet dernier, des personnes arrêtées par rapport au juin passé.

Ces résultats, acquis sur le terrain, sont le fruit des efforts consentis et des moyens fournis par la DGSN pour ses éléments afin qu'ils mènent dans les meilleures conditions leur difficile mission. Avant de conclure, le communiqué de la DGSN tient à rappeler la disponibilité de son numéro vert le « 15 48 » au profit des citoyens en difficulté.

L. H.

## CONCOURS INTERNATIONAL D'ALGÉRIE DU SAINT CORAN L'Autriche représentée pour la 1<sup>re</sup> fois

Pour la première fois, deux Autrichiens étaient présents au Concours international d'Algérie du Saint Coran qui s'est tenu cette année du 8 au 14 août 2012 à Alger, Senad Podojak, Imam bénévole à Wels (Haute-Autriche) et Werner Puntigam, artistes ont été conviés à titre d'invités d'honneur du ministère algérien des Affaires religieuses et des Wakfs.

Podojak s'est également produit à plusieurs reprises avec des récitations du Saint Coran, ce qui a été très apprécié, selon un communiqué de l'ambassade d'Autriche à Alger.

Puntigam a documenté le concours aussi bien visuellement qu'acoustiquement. Cette première participation au Concours international d'Algérie de Saint Coran 2012 coïncide avec le 100<sup>e</sup> anniversaire de la reconnaissance de l'Islam en tant que communauté religieuse en Autriche. La loi de l'Islam 1912 reconnaît l'autonomie interne de la Communauté religieuse islamique en Autriche.

Depuis les années 80, l'Autriche propose l'enseignement des cours de religion de l'Islam aux élèves de croyance musulmane. Quant aux enseignants de religion de l'Islam, ils sont formés directement en Autriche à l'Académie d'enseignement de l'Islam, créé en 1998.

L'Islam est très développé en Autriche où vit une importante communauté musulmane émigrée dont des dizaines de milliers de ressortissants algériens. Récemment, la Télévision algérienne a réalisé un riche documentaire sur les us et coutumes des Algériens de Vienne avec des interviews d'éminents spécialistes autrichiens de l'institut diplomatique et des relations internationales de Vienne parlant parfaitement la langue arabe...

La religion musulmane a de plus en plus d'adeptes et de fidèles au pays de Mozart où la communauté du prophète Mohamed (QSSL) vit en paix et en harmonie...

A. A.

INVALIDATION DU DERNIER CONGRÈS

# Moussa Touati saisit le Conseil d'Etat

Le président du Front national algérien (FNA) est en colère. Moussa Touati est en effet en colère contre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. La cause ? Le département ministériel de Dahou Ould Kablia aurait notifié au FNA l'invalidation de son dernier congrès. Moussa Touati, qui s'exprimait avant-hier jeudi au cours d'une conférence de presse,

PAR KAMAL HAMED

**S'**est vivement élevé contre cette décision qui lui a été notifiée par correspondance officielle et a annoncé officiellement son intention de saisir le Conseil d'Etat. Car pour le président du FNA « la décision du ministère est illégale » dans la mesure surtout où le ministère a largement dépassé le délai requis par la loi pour dire si le congrès est légal ou non. En effet, selon le conférencier, le ministère devait s'exprimer dans un délai d'un mois après le dépôt du dossier relatif à la demande de validation du congrès. Or, le ministère ne l'a pas fait. Ce qui signifie, aux yeux de Moussa Touati, la validation du congrès. Un congrès qui a décidément fait couler beaucoup d'encre tant il s'est déroulé dans des circonstances fort particulières. En effet, prévu à la salle Atlas d'Alger, ce conclave s'est tenu finalement au complexe touristique de Matares, à Tipasa. Moussa Touati, qui a obtenu l'autorisation pour tenir ce con-



Moussa Touati.

clave dans cette salle de cinéma de la capitale, en a été empêché par les dissidents du FNA. Ces derniers ont, en effet, usé de moyens de coercition, pour arriver à leurs fins. Emmenés par les députés qui se sont révoltés contre Moussa Touati, une centaine de militants ont en effet cadenassé la salle de cinéma empêchant ainsi les 1.200 congressistes d'accéder à l'intérieur de la salle. Des échauffourées ont ensuite éclaté entre les deux camps, mais toutes les ten-

tatives des partisans de Moussa Touati de pénétrer dans la salle Atlas se sont avérées vaines. La police, qui s'est déplacée en force ce jeudi 22 juin, n'a rien pu faire et c'est justement pour cette raison que le président du FNA était ce jour-là dans tous ses états. « Nous avions une autorisation en bonne et due forme, mais la police n'a rien fait pour empêcher les fauteurs de troubles d'arriver à leurs fins » a indiqué Moussa Touati. face à cette situation de

blocage Moussa Touati a, pour rappel, organisé un congrès dans le complexe touristique de Matares à Tipasa. Un congrès au cours duquel il a été réélu pour un nouveau mandat à la tête du FNA. Seulement Moussa Touati n'avait pas d'autorisation pour tenir ce conclave. Et c'est pour cette raison justement que le ministère de l'Intérieur a refusé de valider ce congrès. Cela a, évidemment, procuré la satisfaction des dissidents du parti alors que Moussa Touati ne cesse de clamer qu'ils ont été exclus du FNA. Les dissidents ont, eux aussi, pour rappel, demandé une autorisation pour tenir un congrès dans le but évident d'élire une nouvelle direction dont ne fera pas partie Moussa Touati. Ce dernier est accusé par ses opposants d'avoir dilapidé les fonds du parti et de gérer le FNA comme s'il s'agissait d'une propriété privée. Rappelons que les dissidents sont notamment dirigés par les députés du parti. Ces derniers, au nombre de neuf, ont tous exprimé leur opposition à Moussa Touati et refusent de suivre ses instructions.

K. H.

## BILAN DE LA POLICE JUDICIAIRE

# Arrestation de 573 personnes recherchées

PAR LOTFI HADJI

**S**ur les dix premiers jours du mois sacré, 573 personnes recherchées pour différentes affaires de crimes et délits, ont été arrêtées par les unités de la Police judiciaire des 48 wilayas du pays. Sur un autre plan, 17.459 interventions de police ont été recensées au niveau du pays, dont 5.115 rien qu'à Alger. Des interventions pour disperser des émeutiers, pour arrêter des jeunes voyous se livrant à des rixes, mais aussi pour calmer l'ire des citoyens suite aux coupures d'électricité et d'eau. En matière de lutte contre la drogue, 733 suspects ont été interpellés au cours du mois de Ramadhan, fait ressortir le bilan.

En juillet dernier, la Police judiciaire a interpellé 2.597 personnes, impliquées dans différentes affaires liées à la petite, moyenne et grande criminalité, indique le communiqué de la cellule de communication de la DGSN. Parmi les personnes arrêtées figurent 51 femmes et 74 mineurs, impliqués eux aussi dans différents délits et crimes. Le communiqué de la cellule de communication de la DGSN indique, également, l'arrestation de 573 personnes recherchées par la justice dans le cadre des mandats d'arrêts lancés par différents tribunaux. Ces fugitifs ont été interpellés grâce au système PDA dont dispose les unités de police au niveau des barres fixes.

Le PDA est un système qui garde dans sa mémoire interne plusieurs centaines de

milliers de profils de personnes déjà fichées au niveau des commissariats de police du pays. C'est à partir de ce système que des individus sont fichés et recherchés.

Sur un autre plan, le bilan mensuel de la cellule de communication fait part de l'arrestation de 733 personnes recherchées pour consommation et trafic de drogue. Il s'agit, dans la plupart des cas, de jeunes personnes, âgés souvent entre 20 et 35 ans. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le phénomène des gangs qui sévissent en milieu urbain, le bilan de la PJ parle de l'arrestation de 339 jeunes pour le chef d'inculpation le port d'arme prohibée par la loi.

D'autre part, 853 autres personnes ont été interpellées, en juillet passé, pour différentes affaires, telles que vols, troubles à l'ordre public, ventes de boissons alcoolisées sans autorisation et rixes à l'arme blanche. En tout, 1.393 personnes ont été placées sous mandat de dépôt, souligne le communiqué de la DGSN.

### 17.459 interventions dont 5.115 à Alger

Dans son bilan mensuel, la cellule de communication de la DGSN a indiqué que le mois du Ramadhan a été particulièrement mouvementé en matière de répression. La multiplication des émeutes durant les semaines passées dues aux coupures répétées de l'eau et d'électricité a poussé les citoyens à sortir dans la rue afin de protester contre cette situation. Ce mécon-

tentement ajouté à d'autres facteurs a poussé les unités de police à exécuter 17.459 interventions au niveau national, dont 5.115 interventions recensées rien qu'à Alger, cela pour rétablir l'ordre public. A l'instar de la capitale où le plus grand nombre d'interventions des unités de police a été enregistré, il y a aussi la ville d'Annaba qui a connu, à son tour, 3.403 interventions, la ville de Sidi Bel-Abbès avec 1.844 interventions, Constantine avec 1.328 interventions et enfin Oran avec 872 interventions. Par ailleurs, la DGSN tient à préciser, à partir de ce bilan, que les interventions des unités de police dans plusieurs points du pays ont connu une augmentation de 8,57% par rapport au mois de juin passé. Un mois de juillet qui a coïncidé avec le Ramadhan, une période où généralement les rixes progressent dans les quartiers.

Sur le plan de lutte contre le trafic de drogue, là aussi, le constat de la DGSN parle d'une hausse de 219%, en juillet dernier, des personnes arrêtées par rapport au juin passé.

Ces résultats, acquis sur le terrain, sont le fruit des efforts consentis et des moyens fournis par la DGSN pour ses éléments afin qu'ils mènent dans les meilleures conditions leur difficile mission. Avant de conclure, le communiqué de la DGSN tient à rappeler la disponibilité de son numéro vert le « 15 48 » au profit des citoyens en difficulté.

L. H.

## CONCOURS INTERNATIONAL D'ALGÉRIE DU SAINT CORAN L'Autriche représentée pour la 1<sup>re</sup> fois

Pour la première fois, deux Autrichiens étaient présents au Concours international d'Algérie du Saint Coran qui s'est tenu cette année du 8 au 14 août 2012 à Alger, Senad Podojak, Imam bénévole à Wels (Haute-Autriche) et Werner Puntigam, artistes ont été conviés à titre d'invités d'honneur du ministère algérien des Affaires religieuses et des Wakfs.

Podojak s'est également produit à plusieurs reprises avec des récitations du Saint Coran, ce qui a été très apprécié, selon un communiqué de l'ambassade d'Autriche à Alger.

Puntigam a documenté le concours aussi bien visuellement qu'acoustiquement. Cette première participation au Concours international d'Algérie de Saint Coran 2012 coïncide avec le 100<sup>e</sup> anniversaire de la reconnaissance de l'Islam en tant que communauté religieuse en Autriche. La loi de l'Islam 1912 reconnaît l'autonomie interne de la Communauté religieuse islamique en Autriche.

Depuis les années 80, l'Autriche propose l'enseignement des cours de religion de l'Islam aux élèves de croyance musulmane. Quant aux enseignants de religion de l'Islam, ils sont formés directement en Autriche à l'Académie d'enseignement de l'Islam, créé en 1998.

L'Islam est très développé en Autriche où vit une importante communauté musulmane émigrée dont des dizaines de milliers de ressortissants algériens. Récemment, la Télévision algérienne a réalisé un riche documentaire sur les us et coutumes des Algériens de Vienne avec des interviews d'éminents spécialistes autrichiens de l'institut diplomatique et des relations internationales de Vienne parlant parfaitement la langue arabe...

La religion musulmane a de plus en plus d'adeptes et de fidèles au pays de Mozart où la communauté du prophète Mohamed (QSSL) vit en paix et en harmonie...

A. A.

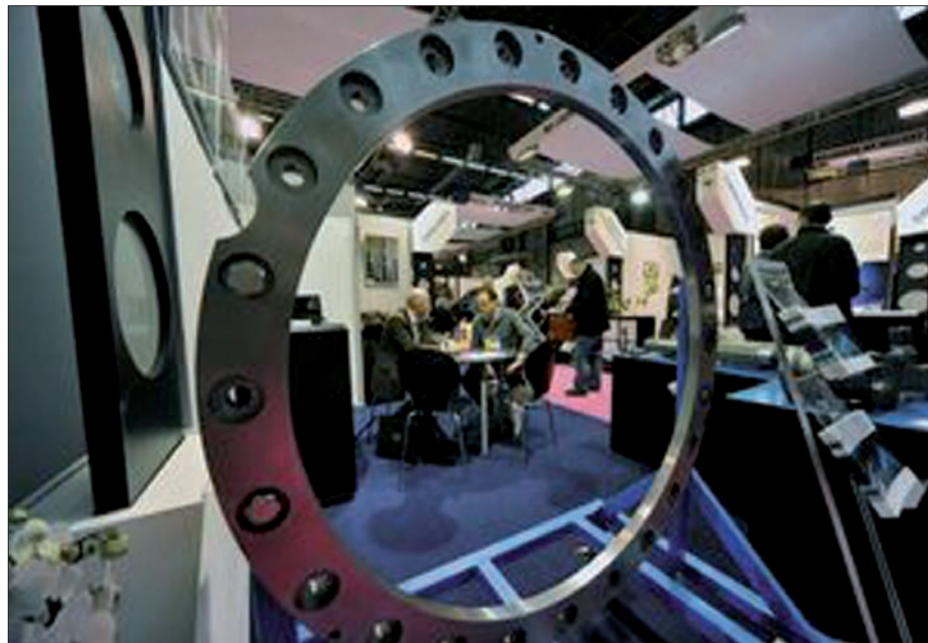
## 15<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA SOUS-TRAITANCE DE PARIS MIDEST 2012 **Aubaine de partenariat pour les industriels algériens**

*L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) vient de lancer un appel aux opérateurs économiques algériens pour participer au Salon international de la sous-traitance "Midest 2012" qui se déroulera du 6 au 9 novembre 2012 à Paris (France).*

PAR AMAR AOUMER

Cette manifestation économique et commerciale est un événement important pour les industriels nationaux en quête de partenariat avec des investisseurs étrangers.

Ils pourront, notamment, avoir des rencontres business to business et des réunions d'affaires pour s'associer avec des partenaires internationaux, sachant que les entrepreneurs algériens sont très dis-



posés à conclure des contrats de joint-venture. En effet, les organisateurs de ce salon attendent une affluence record à cette édition, en ce sens que Midest 2011 a accueilli

1.724 exposants, dont près de 700 sociétés provenant de 36 pays du monde entier et plus de 42.000 professionnels venus au Salon chercher leurs nouveaux

partenaires. Le Midest, affirment-ils, «est le plus grand Salon mondial exclusivement consacré à la sous-traitance industrielle et aux rencontres d'affaires pour un matchmaking efficace avec de futurs clients et/ou partenaires, qu'ils soient visiteurs ou exposants du salon. Avec un programme de plus de 60 conférences, ce Salon réunit chaque année environ 1.600 professionnels à la recherche d'informations techniques, économiques et stratégiques».

Pour sa part, l'Algex rappelle que «nous portons à votre connaissance que la participation à ce Salon est soutenue par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE), qui prend en charge à hauteur de 80% les frais de location des stands et de transport des échantillons ; l'opérateur ne payera que 20% de ces frais».

Dans le cas où cette manifestation suscite l'intérêt des entrepreneurs, ils doivent confirmer leur participation avant le 10 septembre 2012. Ils peuvent également obtenir des informations complémentaires auprès de la Bourse algérienne de la sous-traitance et de partenariat du Centre (BASTPC). **A. A.**

CRÉATION D'UNE ENTREPRISE ALGÉRO-AMÉRICAINNE POUR LA FABRICATION DE TRACTEURS AGRICOLES

## **Un investissement de 390 millions d'euros**

Une société algéro-américaine pour la fabrication en Algérie de puissants tracteurs agricoles sous la marque "Massey Ferguson" a été créée jeudi dernier à Alger et débutera la production en janvier 2013.

Implantée à Constantine (l'est algérien), la société est le résultat d'un partenariat entre l'Entreprise nationale des tracteurs agricoles (ETRAG) et l'Entreprise de commercialisation de matériel agricole (PMAT) pour la partie algérienne et le Groupe industriel AGCO/Ferguson pour la partie américaine.

La société, baptisée Algerian Tractors Company, produira à ses débuts 500 tracteurs par an d'une puissance allant de

55 à 160 chevaux, pour atteindre 5.000 véhicules/an au bout de quatre ans. Le Pacte d'actionnariat et les statuts de la société ont été signés par les P-DG d'ETRAG et de PMAT, respectivement Abdelaziz Bendjama et Saleh Atouche et par le vice-président juridique d'AGCO/Ferguson Roger Batkin.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi.

Estimé à 14 millions de dollars, le capital de la société mixte est détenu à 36% par ETRAG, à 15% par PMAT et à 49% par AGCO international holding BV (AIHBV) et ce, conformément à la réglementation

régissant les investissements étrangers en Algérie (51/49%). Une partie des moteurs à eau utilisés dans la fabrication des tracteurs sera fournie par l'Entreprise algérienne des moteurs (EMO), ce qui constitue un premier taux d'intégration nationale de 30%.

Benmeradi a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de signature que la création de la société, totalisant un investissement de 390 millions d'euros, contribuera au développement de la plate-forme d'ETRAG à Constantine et permettra "de doubler le nombre actuel d'emplois" en quelques années.

Algerian Tractors Company participera, par ailleurs, au renforcement de la sous-

traitance nationale dans le domaine de la mécanique et à augmenter le taux d'intégration nationale, notamment dans les futurs projets de machinisme agricole.

Interrogé sur le management de la société, le ministre a affirmé qu'il sera confié au partenaire américain qui est un leader mondial dans sa spécialité. L'objectif du projet est de répondre aux besoins nationaux en matière de tracteurs agricoles évalués à quelque 5.000 unités/an, et pallier le manque de la production nationale actuelle qui n'excède pas 2.500 véhicules/an.

ETRAG produit actuellement un seul modèle de tracteur d'une puissance maximale de 68 chevaux. **R. E.**

LA HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES FAIT CRAINDRE UNE CRISE MONDIALE

## **La sécheresse et les faibles récoltes américaines dopent le marché**

Une brusque flambée des prix des aliments de base provoquée par des prévisions de production de céréales en baisse du fait de mauvaises conditions météorologiques suscite de profondes inquiétudes de la FAO quant à une crise alimentaire semblable à celle de 2007-2008.

Depuis plusieurs semaines, les prix des produits alimentaires de base se rapprochent de leur record de 2008. Les prix des matières premières agricoles, notamment les céréales et oléagineux, enregistrent une flambée en Europe et sur le marché boursier, sous la pression d'aléas climatiques simultanés chez plusieurs grands pays producteurs.

Dans son dernier bulletin, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que les prix alimentaires mondiaux ont grimpé de 6% en juillet par rapport à juin, après trois mois consécutifs de baisse.

L'indice FAO qui mesure les fluctuations mensuelles des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base s'est établi en moyenne à 213 points, en hausse de 12 points par rapport à juin. Le rebond de l'indice s'explique largement par une forte progression des cours des céréales et du sucre. L'indice du prix des céréales a atteint en moyenne 260 points, gagnant 38 points par rapport au mois de juin. Il est à 14 points de son record absolu de 274 points, atteint en avril 2008, selon l'Organisation. La forte détérioration des perspectives de récolte du maïs aux Etats-Unis, du fait de la sécheresse excessive, a fait grimper ses prix de près de 23% en juillet. Les cours internationaux du blé ont également subi une envolée de 19%, face à des perspectives pessimistes de production en Russie et des prévisions de

demande soutenue sur le blé destiné à l'alimentation du bétail suite à l'exiguïté de l'offre de maïs.

Quant au sucre, les cours de ce produit ont également enregistré une forte hausse en juillet : pas moins de 12%. Cette hausse s'explique par des pluies intempestives au Brésil, premier exportateur mondial de sucre, qui ont entravé la récolte de canne à sucre. Les préoccupations liées au retard de la mousson en Inde et au manque de précipitations en Australie ont également contribué à la hausse des cours. Pour le riz, la FAO a revu en baisse de 7,8 de millions tonnes les perspectives de production pour l'année 2012, à cause des pluies de mousson inférieures à la normale en Inde. Selon l'organisation, le commerce mondial de riz devrait régresser d'un million de tonnes pour passer à 32,4 millions de tonnes, du fait de la diminution des importations des pays asiatiques. Une situation qui a conduit la FAO à tirer la sonnette d'alarme face à une éventuelle crise alimentaire mondiale semblable à celle de 2008. Selon la FAO, trois principales cultures vivrières (maïs, blé et riz) couvrent à elles seules 60% de l'énergie alimentaire d'origine végétale au niveau mondial. De leur côté, les analystes s'attendent à une grande volatilité des prix dans les semaines et mois à venir. Pour plusieurs d'entre eux, les choses pourraient se détériorer très rapidement, comme ce fut le cas en 2008, estimant que cette combinaison de prix en hausse et de réserves attendues en baisse pourrait mettre le monde face à un "double danger". Selon des spécialistes, les ingrédients d'une crise alimentaire sont réunis : les bouleversements climatiques liés au phénomène du réchauffement planétaire, la demande mondiale de plus en plus forte, ainsi

que la mobilisation internationale qui "n'a pas encore fait la preuve de son efficacité" pour beaucoup d'experts. En outre, le phénomène de la spéculation amplifie la dégradation des conditions de marché. Cette situation a poussé à multiplier les appels des institutions internationales ainsi que les syndicats des agriculteurs dans plusieurs pays à l'arrêt de la production des agro-carburants. Le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, a demandé aux Etats-Unis de suspendre leur production de bioéthanol à partir de maïs pour éviter une crise alimentaire, dans une tribune publiée vendredi dernier par le *Financial Times*. M. Graziano da Silva estime qu'une suspension immédiate et temporaire de la législation américaine imposant des quotas de bioéthanol produit à partir de maïs, "apporterait un répit au marché et permettrait que plus de récoltes soient utilisées pour l'alimentation animale et humaine". Il avait appelé dans des déclarations précédentes à l'élaboration de principes pour des investissements agricoles "responsables" pour garantir une sécurité alimentaire.

La tension qui monte sur les marchés des aliments de base, notamment des céréales et du soja, fait réagir même les pays riches qui commencent à s'inquiéter sérieusement. A ce titre, Paris et Washington envisagent de réunir les responsables des politiques agricoles des pays producteurs dans le cadre du G20 dès le mois de septembre.

"La France et les Etats-Unis restent vigilants sur l'évolution des marchés et se disent prêts à réunir le Forum de réaction rapide en cas de dégradation" de la situation des cours des céréales et du soja, avait indiqué le ministère français de l'Agriculture.

Présidée par Paris, le Forum de réaction rapide est une instance issue du G20 mise en place en 2011, qui réunit les responsables des administrations liées à l'agriculture des pays du G20 et huit autres pays (Espagne, Egypte, Nigeria, Thaïlande, Philippines, Pakistan, Bangladesh et Kazakhstan). Il est destiné à apporter une réponse coordonnée en cas de forte tension sur les marchés, afin d'éviter, notamment, des interventions unilatérales susceptibles d'aggraver la situation. **R. E.**

### PÉTROLE

## **Le cours du baril en repli en Asie (95,23 dollars)**

Les cours du pétrole s'affaissaient en repli vendredi en Asie en raison de la crainte qu'une nouvelle escalade des tensions au Moyen-Orient perturbe l'offre mondiale en brut. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en septembre cédait 37 cents à 95,23 USD dans les échanges matinaux, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre, abandonnait 67 cents à 114,60 USD pour son premier jour de cotation à cette échéance. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en septembre avait ainsi poursuivi sa nette avancée jeudi, se hissant de 1,27 dollar à 95,60 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à son plus haut niveau en clôture depuis le 11 mai. Le baril de Brent de la mer du Nord, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, pour livraison en septembre avait terminé en hausse de 65 cents par rapport à la clôture de mercredi, à 116,90 dollars, son plus haut niveau en clôture depuis le 2 mai. **R. E.**

TLEMCCEN, PRÉPARATIFS DE L'AÏD EL-FITR

# Les pâtisseries prises d'assaut à Tlemcen

Les pâtisseries de la ville de Tlemcen ont été prises d'assaut juste après la rupture du jeûne surtout par des femmes ayant opté pour l'achat des gâteaux orientaux à l'approche de l'Aïd El-Fitr.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces magasins où sont confectionnées toutes sortes de gâteaux et autres douceurs ont affiché complet les derniers jours du mois sacré de Ramadhan où les clientes, soucieuses de garnir comme il se doit la table de l'Aïd el-Fitr et d'offrir les meilleures gourmandises à leurs invités et à leurs voisins, scrutent et soupèsent les pièces de gâteaux à prendre. Si les journées se sont avérées calmes eu égard au carême et à la canicule qui a sévit durant ces jours sur la région, les magasins de gâteaux de Tlemcen ont été pris d'assaut juste après la rupture du jeûne par ces dames qui, pour gagner du temps et s'épargner "une corvée de plus" préfèrent ne pas lésiner sur les moyens même si les prix, notamment des gâteaux faits à base de noix ou d'amandes, sont relativement chers, rapporte l'APS.

La tendance, pour la plupart d'entre elles, notamment les travailleuses, est l'achat des gâteaux au lieu de les préparer chez soi comme cela se faisait par le passé.

Les traditions se perdent ; auparavant, les femmes se regroupaient généralement dans une maison et passaient des nuits à faire des gâteaux tout en discutant de choses et d'autres. Chacune d'elle s'occupait du genre de douceur qu'elle maîtrisait le mieux. L'ambiance était exceptionnelle dans les quartiers où se dégageaient des



senteurs et odeurs parfumées des différents ingrédients utilisés dans la cuisson.

A Tlemcen, il existait dans pratiquement chaque quartier des fours banals destinés à la cuisson des gâteaux. Ce sont soit les jeunes ou les enfants voire même les vieux qui s'occupaient de cette tâche, se rappelle-t-on avec nostalgie, soulignant qu'à cette époque, la solidarité et le sens de voisinage et familial étaient de mise.

Or, l'évolution sociale ajoutée à la modernité font que les femmes aujourd'hui, surtout celles qui travaillent, achètent leurs gâteaux et s'épargnent cette tâche considérée plutôt comme une corvée inutile, indique, pour sa part, Mme M. S., cadre dans une entreprise.

Pour elle, la vie quotidienne durant le mois de Ramadhan n'est pas facile, car, affirme-t-elle, les femmes, "surtout les travailleuses d'entre elles, sont partagées entre le boulot et la cuisine et en plus il y a des magasins qui proposent tous genres

de gâteaux", déclarant préférer "acheter les gâteaux que les faire".

Cette nouvelle habitude de consommation dans la société tlemcenienne a également permis à de nombreuses femmes aux foyers de se faire de l'argent et contribuer au budget familial grâce à la confection de gâteaux.

Ces femmes proposent leurs services, notamment aux voisines travailleuses ou aux membres de leurs familles, à des prix concurrentiels par rapport à ceux pratiqués dans les commerces.

Le "kaak tlemcenien" reste le gâteau vedette. Difficile à préparer, des boulangers locaux se sont spécialisés dans sa confection pour le vendre à longueur d'année au regard de la forte demande sur ce produit. C'est dans les boulangeries du "derb" ou encore à Beni Mester que les familles s'approvisionnent en ce genre de douceurs.

B. M.

EL-TARF, SUCCÉDANÉ DE LA PRÉCIEUSE AMANDE

## La cacahuète voit son prix flamber

Le prix des cacahuètes, ingrédient indispensable à la préparation de gâteaux traditionnels (baklawa, dziriettes, cornes de gazelles...) flambe ces derniers jours à El-Tarf, a-t-on constaté mardi au centre-ville.

Devant l'empressement des ménagères à acquérir, en prévision des fêtes de l'Aïd El-Fitr, ce produit de plus en plus utilisé comme succédané de l'amande, trop chère, les commerçants spécialisés ont doublé, voire triplé les prix, proposant le kilogramme de cacahuètes entre 320 et 350 dinars au lieu de 180 DA/kg il y a juste quelques jours.

Bien que désorientées en raison d'un budget mis à rude épreuve durant ce mois sacré, les ménagères finissent, néanmoins, par se soumettre au "dik-tat" de ces marchands qui ne semblent attendre que ce genre d'aubaines pour se frotter les mains.

Une forte affluente de clients est observée dans les échoppes des commerçants spécialisés dans la vente d'ingrédients de



gâteaux faits maison en dépit du jeûne et de la canicule qui sévit depuis le mois de juillet dernier.

Garmia B., une septuagénaire drapée dans sa m'laya, rappelle que le recours aux arachides n'est autre qu'un substitut aux amandes et aux noix dont le prix, plus de 1.200 dinars, est devenu inaccessible pour

la majorité des bourses.

"De mon temps, les cacahuètes étaient simplement grillées et salées pour être croquées avec un bon thé à la menthe, pas pour faire des gâteaux qui, d'ailleurs, ne sont pas aussi bons qu'autrefois", lâche-t-elle, sentencieuse. De son côté, Meriem, enseignante de son état, confie que "le plus important est que les saveurs soient de mise et les cacahuètes font justement partie de ces ingrédients qui permettent de répondre aux goûts variés des consommateurs. Les cacahuètes, dit-elle, doivent préalablement être grillées au four pour supprimer l'excès d'humidité, puis broyées et les voilà prêtes à être utilisées", dit-elle, avouant

que ses enfants "adorent les gâteaux aux cacahuètes qu'ils préfèrent à ceux préparés aux amandes".

Les commerçants, pour leur part, tout en se frottant les mains, jurent à qui veut les entendre qu'ils ne font que se plier à la loi de l'offre et de la demande.

APS

SOUK-AHRAS

## La figue de barbarie inonde les marchés

Lentement mais sûrement, la figue de barbarie, ou el hendi (fruit de l'opuntia), envahit les marchés de Souk-Ahras, ses rues commerçantes et mêmes les bordures des routes nationales, concurrençant ainsi les fruits de saison comme la pastèque, le melon et le raisin sur les méridas du f'tour.

Le slogan préféré des vendeurs interpellant les passants demeure cette bonne vieille réplique bien rimée : "El hendi oua el mouss men aândi" qui signifie que le prix de la vente de la figue de barbarie inclut l'enlèvement de la peau épineuse de ce fruit sauvage.

Près du CEM Ibn Khaldoun, comme le long de l'avenue de Tébessa, le spectacle des vendeurs, majoritairement des enfants traînant des charrettes ou de simples brouettes, fait désormais partie du décor.

Nombre de ces jeunes vendeurs contribuent par cette activité à soutenir les budgets de leurs familles. Sofiane K., âgé de 16 ans, affirme s'adonner à ce commerce "pas du tout facile" pour mettre de côté un petit pécule qui lui permettra de subvenir aux charges liées aux fournitures scolaires en prévision de la prochaine rentrée de septembre.

D'autres jeunes se sont spécialisés dans la cueillette de ce fruit sauvage plein de fines épines en dépit des fortes chaleurs qui sévissent sur la région.

Au vu de la foule qui s'amasse devant ces vendeurs, les jeûneurs de l'antique Taghaste semblent avoir bien du mal à résister à l'envie d'acheter une ou deux douzaines de figues épluchées, mûres et bien juteuses.

Le fruit sera ensuite placé au réfrigérateur où il passera quelques heures avant d'être dégusté bien frais dans la soirée. Le prix de vente qui va de 8 à 10 DA la pièce, bien qu'élevé par rapport à la saison dernière, ne pose pas de problème car certains consommateurs fidèles au fruit de l'opuntia n'hésitent pas à se payer 100 fruits au prix de gros de 600 DA.

Pour les vendeurs, ces tarifs représentent tout juste le prix qu'il faut pour rémunérer les charges de récolte, de transport et de mise en vente et restent bien plus abordables que les prix de presque tous les autres fruits.

Les variétés de figue de barbarie poussant à Souk-Ahras figurent parmi les meilleures, assurent les grands connaisseurs d'el hendi. Ce fruit sauvage pousse dans cette wilaya sur environ 4.000 hectares situés surtout dans les deux communes de Sidi Fredj et de Ouilène ainsi que dans la région frontalière de Ouled Abbas.

La Chambre de l'agriculture de la wilaya entend, selon ses responsables, créer une coopérative pour l'exploitation et la valorisation de la figue de barbarie à travers l'ouverture d'une unité pour l'extraction d'huiles essentielles, de jus et même pour la production d'aliments pour bétail.

Selon les responsables de la Chambre, les efforts sont également dirigés vers la densification des plantations d'opuntia dans les régions steppiques de la wilaya. Les champs d'opuntia qui attirent les animaux sauvages, dont le lièvre et la perdrix, peuvent servir, d'autre part, au développement de la chasse touristique dans les zones arides, a-t-on relevé.

APS

IRAN

## Grandes manifestations en faveur du peuple palestinien

De grandes manifestations de solidarité avec le peuple palestinien étaient organisées à Téhéran et dans les autres villes iraniennes vendredi dernier, a rapporté la télévision d'Etat. La "journée de Qods" est organisée par les autorités iraniennes tous les ans pendant le mois sacré de Ramadhan en solidarité avec les Palestiniens. Selon des images de la télévision, des manifestants dans plusieurs villes du pays portaient des banderoles scandant leur solidarité avec la Palestine. A Téhéran, les manifestants doivent converger de huit points différents vers l'université de Téhéran où le président Mahmoud Ahmadinejad prononcera un discours avant la prière du vendredi.

APS

ETATS-UNIS

## Biden reste colistier d'Obama

La Maison-Blanche a affirmé, jeudi, que Joe Biden restait colistier du président Barack Obama, malgré les propos du vice-président qui ont conduit des Républicains à demander son remplacement. Biden avait jugé que les propositions du parti républicain sur l'industrie financière revenait à "remettre des chaînes aux pieds" des Américains il y a quelques jours lors d'un discours dans l'Etat de Virginie. Le camp républicain, exaspéré par ces propos, a demandé à Obama de remplacer le vice-président. Jay Carney, le porte-parole de la Maison-Blanche, a abordé le sujet au cours d'un point de presse, accusant le parti républicain de tenter de détourner l'attention publique des sujets politiques. "Ils savent que ce qu'ils ont dit est ridicule", a-t-il déclaré. "Le vice-président faisait référence à la réforme de Wall Street", a-t-il ajouté, indiquant que les Républicains cherchaient à inventer une histoire de toutes pièces parce qu'ils étaient en train de "perdre les débats politiques de façon assez flagrante".

AFRIQUE DU SUD

## Trente morts dans la répression d'une grève

Le bilan des affrontements qui ont opposé jeudi les forces de l'ordre sud-africaines à des ouvriers en grève de la mine de platine de Marikana dépasse les trente morts, a révélé, vendredi, le ministre de la Police Nathi Mthethwa, rompant le silence observé pendant 12 heures par les autorités. Les policiers anti-émeute lourdement armés et appuyés par des véhicules blindés étaient en train de dresser des barrages de fils barbelés quand ils ont été débordés par quelque 3.000 employés de la mine, située à 100 km au nord-est de Johannesburg et exploitée par la société Lonmin. Des images tournées par Reuters TV montrent des agents blancs et noirs tirant à l'arme automatique sur un petit groupe d'hommes vêtus de t-shirts et de couvertures. "Beaucoup de gens ont été blessés et le bilan continue à s'alourdir", a déclaré le ministre au micro de Talk Radio 702. "Dans la foule, des gens ont ouvert le feu et la police a riposté", a-t-il assuré. La presse dénonce vendredi un "bain de sang" où parle de "massacre" digne des heures les plus sombres de l'apartheid.

APS

SYRIE

# Affrontements près de l'aéroport de Damas

*L'armée syrienne et les rebelles s'affrontaient vendredi près du principal aéroport militaire à Damas alors que des quartiers d'Alep, deuxième ville de Syrie, étaient bombardés vendredi, a affirmé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).*

Cette nouvelle flambée de violences survient au lendemain d'une journée où 180 personnes, en majorité des civils, ont péri dans le pays, selon cette organisation. Par ailleurs, les corps de 65 personnes non identifiées ont été retrouvés à Qatana, à 20 km au sud-ouest de Damas, a indiqué l'OSDH sans donner plus de détails.

Des combats ont éclaté entre les militaires et les combattants rebelles près de l'aéroport de Mazzé, dans l'ouest de la capitale, montrant l'incapacité du régime à en finir avec la rébellion dans la capitale malgré plusieurs communiqué annonçant que la ville avait été "nettoyée des terroristes", terminologie utilisée par le pouvoir pour qualifier les dissidents armés. Selon le Conseil général de la révolution syrienne (CGRS), des combats ont eu lieu également toute la nuit à la périphérie sud de Damas, où les rebelles sont très présents. "Le son du canon et des armes automatiques ne s'est pas arrêté et les hélicoptères ainsi que les chars ont bombardé de manière aveugle la région semant l'hystérie (parmi les habitants)", a expliqué le SRCG au quotidien *Le Point*.

Selon l'OSDH, des accrochages ont également eu lieu sur l'autoroute entre Damas et Deraa, dans le sud du pays, au cours desquels deux garçons ont été tués dans une embuscade. Plusieurs quartiers du Sud ont été bombardés par l'armée tandis que des hélicoptères de combats bombardaient une zone champêtre près de Mazzé. Par ailleurs, l'armée a affirmé avoir repris al-



Tal, dans la province de Damas, et l'opposition regroupée au sein du Conseil national syrien a qualifié cette localité de "secteur sinistré" après une semaine de bombardements.

Dans la ville septentrionale d'Alep, plusieurs quartiers rebelles étaient sous le feu de l'artillerie gouvernementale. Par ailleurs, cinq civils ont été tués dans un accrochage entre l'armée et les rebelles dans la province orientale de Deir Ezzor ainsi que quatre soldats portant le bilan de la matinée de vendredi à 12 morts, selon l'OSDH. Plus de 23.000 personnes ont péri en Syrie en raison de la violence qui a suivi le soulèvement contre le régime débuté en mars 2011, selon l'OSDH. Les militants ont appelé vendredi à des manifestations sous le slogan "si l'armée syrienne libre est unie, la victoire est assurée". Les observateurs de l'Onu pliaient bagage

jeudi en Syrie après l'annonce par le Conseil de sécurité de la fin de leur mission face à la poursuite des combats entre insurgés et forces syriennes qui font, par ailleurs, craindre une propagation du conflit au Liban voisin.

A New York, le Conseil de sécurité a décidé que la mission des observateurs de l'Onu, déployés en avril pour surveiller un cessez-le-feu qui ne s'est jamais concrétisé, se terminerait «dimanche à minuit», selon Edmond Mulet, sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix. Cette décision attendue est intervenue moins de 24 heures après celle de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) qui, réunie en Arabie saoudite, a suspendu la Syrie en raison de la poursuite des violences ayant fait plus de 23.000 morts en 17 mois, selon l'OSDH.

R. I./Le Point

JULIAN ASSANGE FONDATEUR DE WIKILEAKS

## L'Equateur lui accorde l'asile politique

L'Equateur accède à la demande de Julian Assange. Ricardo Patiño, ministre des Affaires étrangères équatorien vient d'annoncer, ce jeudi, que l'Equateur offrait l'asile politique au fondateur de WikiLeaks. Cet Australien de 41 ans, accusé par la justice suédoise de viol et d'agression sexuelle, risquait, en effet, d'être extradé en Suède. Le fondateur de WikiLeaks redoute surtout d'être transféré, dans un second temps, aux Etats-Unis pour y répondre d'espionnage après la divulgation par son site de 250.000 télégrammes diplomatiques américains.

Depuis le 19 juin, il est réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres, où il a déposé une demande d'asile politique pour éviter cette extradition. Julian Assange, qui a regardé l'annonce en direct sur la télévision à l'ambassade de l'Equateur, selon *The Guardian*, est ensuite entré, une fois l'octroi de l'asile confirmé, dans une salle où

se trouvait le personnel. Il aurait alors annoncé, toujours selon *The Guardian*, qu'«il s'agit d'une victoire importante pour moi, et tout ceux qui me soutiennent. Les choses vont probablement devenir plus stressantes maintenant».

Dans son allocution, le ministre équatorien a motivé sa décision en expliquant que, par le jeu des extraditions, Julian Assange pourrait être persécuté politiquement aux Etats-Unis, pour avoir voulu défendre la liberté de la presse. Le pays d'Amérique latine a également estimé qu'il y avait de sérieux indices laissant penser à un désir de vengeance de la part des pays réclamant son extradition, dû à ses activités chez WikiLeaks. Ricardo Patiño a pris l'exemple des Etats-Unis, où Julian Assange pourrait être jugé par des tribunaux spéciaux qui ne respecteraient pas ses droits.

R. I.



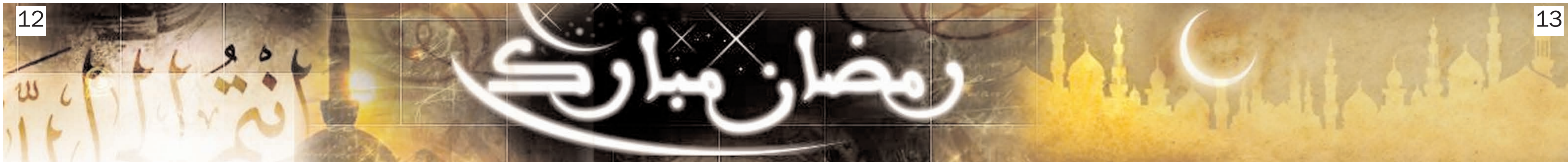


# **Aïd el-fitr**

**ses jugements  
et ses règles**



**La fin du monde  
2012 n'aura pas lieu**



## Aïd el-Fitr, ses jugements et ses règles

« C'est notre fête ô gens de l'Islam qu'Allah l'accepte de nous et de vous. » Louanges à Allah, et paix et prières sur le Messager d'Allah, sur sa famille et sur ceux qui les suivent.

À l'occasion de la venue de la fête de l'Aïd, qu'Allah va faire revenir à nous et à l'ensemble des Musulmans, dans la joie, la gloire, la bonté et les bénédictions, la popularité, et le retour sincère à la religion d'Allah, je rappelle à mes frères musulmans les jugements et les sounnan de l'Aïd, en attirant leur attention sur les innovations et les désobéissances se produisant à cette occasion, ainsi que sur le fait de donner zakat el fitr avant la prière de l'Aïd. Et je dis, wa billah ettawfiq, et je lui demande Son aide et d'être précis.

Il t'incombe mon frère musulman de veiller à t'acquitter de la zakat el fitr, de laquelle Allah a fait une purification pour le jeûneur des paroles futiles et vaines et de perversité, et ce, avant la prière de l'Aïd.

Et veille à la sortir en nourriture, celle des gens du pays, conformément à l'orientation du Prophète, sallallahou alayhi wa sallem. Il a rendu obligatoire la zakat el fitr à l'esclave comme à l'homme libre, à l'homme comme à la femme, au petit comme au grand parmi les Musulmans. Et il a ordonné qu'elle se donne avant la sortie des gens pour la prière, en donnant un saa de dattes ou un saa d'orge, etc. Abou Sa'id al Khoudri dit, dans le hadith suivant, répertorié dans le sahih d'al Boukhari : « Nous sortions la zakat el fitr avec un saa' de nourriture, d'orge, de dattes, d'aqit ou de raisins secs. »

Et certes l'Aïd el-fitr est notre fête ô gens de l'Islam, et le Prophète, sallallahou alayhi wa sallem a dit dans des deux esclaves qui chantaient dans sa maison, sallallahou alayhi wa sallem « Laissez-les car tous les peuples ont une fête et celle-ci est la nôtre. » Rapporté par al Boukhari. Et selon Oqbah bni Amir, le Prophète, sallallahou alayhi wa sallem, a dit : « Le jour de Arafah et le jour de tachriq (11,12 et 13 de Dhoul Hijjah) sont nos fêtes ô gens de l'Islam. »



### Les jugements de l'Aïd et ses règles...

Premièrement, le takbir (le fait d'évoquer la grandeur d'Allah). Le takbir le jour de l'Aïd, commence avec le début de ce jour et se termine avec la prière de l'Aïd. Allah a dit : « afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants ! » al Baqarah 185. Et la façon de faire le takbir nous vient authentiquement des compagnons du Prophète, sallallahou alayhi wa sallem, qu'Allah les agrée, ils le faisaient en prononçant ceci : « Allahou akbar, Allahou akbar, Allahou akbar kabira » et encore « Allahou Akbar, Allahou Akbar, La ilaha illallah, Allahou Akbar wa lillah el hamd ». Le mieux est de se conformer à ces deux façons. Et concernant les autres manières de proclamer la grandeur d'Allah et les ajouts que nous entendons dans de nombreuses mosquées,

elles sont sans fondement.

Deuxièmement, faire les grandes ablutions (le ghushl) avant la prière de l'Aïd, se vêtir de ses meilleurs vêtements et se parfumer.

Troisièmement, manger avant de sortir de la maison, des dattes ou autre chose, avant d'aller à la prière de l'Aïd.

Quatrièmement, prononcer le takbir à haute voix.

Cinquièmement, se rendre au lieu de prière (moussallah) par un chemin et d'en revenir par un autre.

Sixièmement, la prière de l'Aïd dans une moussallah est une sounnah du Prophète, sallallahou alayhi wa sallem. Et concernant les sahaba, d'après Joubayr bni Noufayr a dit : « Les compagnons du Prophète, sallallahou alayhi wa sallem, disaient les uns les autres « taqabbalallah minna wa minka ».

Septièmement, y emmener les femmes, les enfants et les bébés sans exception, et même celles qui ont leur menstrues. Umm Atiyya (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Prophète, sallallahou alayhi wa sallem, nous ordonna de faire sortir le premier jour des deux fêtes, les nubiles et les vierges cachées des regards pour se rendre à la mosquée. Il donna cependant l'ordre aux femmes indisposées de s'écarter de l'oratoire des musulmans ».

Huitièmement, la prière de l'Aïd comporte deux unités de prière. Lors de la première on prononce sept takbir sans compter le takbir d'ihram (du début de la prière), et lors de la seconde, on en prononce cinq, également avant la fatiha. Et l'imam lit lors de ces unités la sourah al A'la et al Ghachiyah, comme mentionné dans un hadith recensé dans le sahih de Mouslim, d'après an Nou'man bni Bachir qui dit « Le Prophète, sallallahou alayhi wa sallem, lisait lors des prières de l'Aïd « Sabbihisma Rabbika l'a'la » et « hal ataka hadithou l ghachiyah ».

Neuvièmement, le fait d'écouter le sermon après la prière de l'Aïd est une sounnah, mais celui qui n'y assiste pas et part après la prière, il ne lui en sera pas tenu rigueur. Dixièmement, le fait de se souhaiter bonne fête nous vient authentiquement des sahaba (les compagnons du Prophète, sallallahou alayhi wa sallem) qu'Allah les agrée. Cela n'a été rapporté du Prophète, sallallahou alayhi wa sallem, dans aucun hadith sahih. Et concernant les sahaba, d'après Joubayr bni Noufayr a dit : « Les compagnons du Prophète, sallallahou alayhi wa sallem, disaient les uns les autres « taqabbalallah minna wa minka ».

### Citation du jour

"Mon Seigneur m'a ordonné neuf choses : de l'honorer, intérieurement et extérieurement, de dire la vérité et de parler convenablement, dans la misère comme dans l'aisance, d'être modéré, dans la richesse et dans la pauvreté, d'être bon envers mes proches et ma parenté, même s'ils ne le sont pas avec moi, d'être généreux envers qui ne l'est pas envers moi, de pardonner à qui m'offense, d'accroître ma connaissance à son sujet dans le silence, et de parler pour le mentionner, d'être enfin un exemple pour Ses créatures."

### Rames à dents !

A bien réfléchir, on aurait bien aimé que notre exreprésentant au Caire, le tonitruant Adeldkader Hadjar, soit maintenu en poste, au moins jusqu'au 27 jour du Ramadhan. De cette façon, on s'en serait volontairement passé de la présence des membres du gouvernement, tous affairés pendant ce ramadhan - à la cérémonie de remise des prix au meilleur réciteur du coran à l'université du Caire. D'ailleurs, Si Adeldkader, est la personne idoïne pour nous représenter dignement, d'autant plus qu'il y réside\*. C'est pourquoi il ne se ferait jamais prier pour poser aux cotés du président égyptien. Du coup, l'ENTV, "Rouh El Watania" oblige, se serait pliée en quatre pour couvrir ce grand événement religieux. Et la petite Wahiba ne se sentirait pas dépaycée. L'Algérie toute entière alors, aurait été de tout cœur avec Wahiba. A cet égard, même si la solennité des lieux n'a pas permis aux amis de la lauréate de tenter un youyou, chez nous au moins, c'est toutes les téléspectatrices qui auraient, certainement, voulu lui en dédier ! \* Selon notre confrère El Khabar Hebdou notre ex-ambassadeur au Caire aurait acquis pour la coquette somme de 20 millions de dollars, le château appartenant à l'Emir Walid Ibn Talal, situé dans un quartier huppé de la capitale égyptienne.

Suivra

## La fin du monde 2012 n'aura pas lieu

Il entre pour une infime partie dans la composition de l'atmosphère, mais son action est irremplaçable. Tout en laissant passer une faible partie des rayons ultraviolets qui, à cette dose, favorisent la pigmentation de la peau et la production de vitamine D contre le rachitisme, il arrête le surplus qui peut être mortel.

La troisième protection de la terre est efficace contre la majeure partie des « étoiles filantes ». Ces dernières sont des poussières, des cailloux ou des blocs plus importants, en provenance du ciel, qui viennent à la rencontre de la terre (ou qui sont absorbées par la planète dans sa course orbitale), en s'allumant par frottement au contact de l'atmosphère. La terre absorberait quotidiennement environ mille tonnes de poussière cosmique dont une dizaine de tonnes seulement sont constituées par des météorites. Ces objets pénètrent en haute altitude à une vitesse variant entre 40.000 et 300.000 kilomètres à l'heure.

Il est clair qu'à une telle vitesse, leur impact sur le sol serait catastrophique. Il n'est qu'à voir la surface grêlée du sol lunaire, parsemé de cratères de toutes dimensions pour déduire que, durant les milliards d'années écoulées, aucune partie de notre satellite, n'a pu être à l'abri de ce bombardement céleste. Pourtant, sur terre, les choses paraissent sereines malgré le nombre plus élevé de projectiles qui se sont abattus sur le globe. La raison en est, érosion mise à part, que la lune dépourvue d'atmosphère est touchée de plein fouet par les projectiles, alors que tout autour de la planète, la couche atmosphérique constitue un écran protecteur d'une efficacité remarquable. Lorsque les météorites pénètrent dans l'atmosphère, mues par leur vitesse vertigineuse, elles sont portées, par



suite de leur frottement, à une température d'environ 2.500 degrés centigrades et s'allument pour former les étoiles filantes.

La combustion s'effectue généralement à une altitude de 140 kilomètres ou plus, avant de s'éteindre vers 60/70 kilomètres, quand le projectile a été désintégré et devient sans danger pour

la vie. La météorite imposante par sa taille, qui n'arrive pas à se consumer entièrement subit quand même l'effet protecteur de l'écran atmosphérique, qui freine sa vitesse de rencontre avec le sol, en réduisant considérablement ses proportions par la combustion des couches externes. L'atmosphère a toujours été un véritable bouclier contre

les projectiles de l'espace qui pleuvent sans cesse sur terre et qui auraient pu anéantir la vie. La quatrième protection du ciel le plus proche de la terre, se situe à un niveau supérieur, puisqu'il s'agit des effets exercés par la magnétosphère, résultant du champ magnétique terrestre.

Longtemps, les spécialistes ont pensé que le champ magnétique qui enveloppe la terre comme un cocon, à une altitude comprise entre quelques centaines et plusieurs dizaines de milliers de kilomètres, était produit par le noyau terrestre formé de fer et de nickel.

Cette hypothèse a été abandonnée, lorsqu'on évalua la température centrale à 4.000 degrés centigrades, alors que l'aimantation du fer disparaît à 700 degrés. Certains chercheurs et géophysiciens à l'image de Ruclon, Bollard et Eliasson, suggèrent que le magnétisme pouvait être généré par la différence de rotation entre le manteau et le noyau, produisant un effet dynamo.

Actuellement c'est cette hypothèse qui se confirme de plus en plus. Le plus important est de mentionner que ce champ magnétique existe et qu'il joue un rôle très important dans la protection de la vie. La magnétosphère n'est pas sphérique, elle est déformée par les particules électriques du vent solaire qui l'attaque à près de deux millions de kilomètres à l'heure, étirant les lignes de force vers l'arrière.

## Connaissez-vous le sceau des Prophètes ?

Dis : « Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce que Dieu veut. Et si je connaissais l'inconnaissable, j'aurais eu des biens en abondance, et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis, pour les gens qui croient, qu'un avertisseur et un annonciateur. » (Sourate El-Araf verset 188)

Outre les traits que nous avons évoqués, le Prophète allégeait le fardeau des croyants et leur servait de guide dans les domaines où ils connaissaient des difficultés. Les hommes sont enclins en effet à se compliquer l'existence, en s'imposant des règles par lesquelles ils croient résoudre leurs problèmes. Cette caractéristique toute humaine est l'une des raisons qui expliquent que la religion ait été déformée au fil du temps. C'est ainsi que les hommes ont inventé des règles qui n'existent pas dans la religion en réalité et ont fait croire aux autres, ainsi qu'à eux-mêmes, qu'ils ne gagneraient la piété qu'en y adhérant. L'une des plus grandes qualités du Prophète est justement qu'il libérait les hommes du fardeau qu'ils s'étaient imposés à eux-mêmes. Dieu évoque ceci dans un verset : "Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit

(mentionné) chez eux dans la Thora et l'Évangile." Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croient en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui, ceux-là seront les gagnants. (Sourate Al-Araf verset 157)

Le "fardeau et les jougs" mentionnés dans le verset désignent les difficultés que les hommes s'imposent à eux-mêmes. Le Prophète était un modèle pour ses contemporains mais aussi un homme qui les délivrait de leurs entraves comme le verset l'indique, en les appelant à la vertu et les mettant en garde contre l'impunité. L'un des domaines où le Prophète excellait particulièrement était bien sûr celui de la piété, à savoir l'attitude qui consiste à rechercher exclusivement l'agrément de Dieu. Il ne craignait que Dieu et ne s'écartait jamais du droit chemin, ne suivait jamais les passions et désirs des hommes. Cet aspect de la morale coranique est une source de bien-être et de perfection morale. En effet, le fait de rechercher l'agrément

d'autrui, le désir d'en être apprécié, de plaire à la fois à Dieu et aux hommes constituent un grand obstacle à nos réalisations, quoi qu'on entreprenne. Ceux qui font cela sont incapables de penser et de se comporter aussi honnêtement qu'ils le devraient et comme ils ne peuvent pas satisfaire tout le monde en même temps, ils n'obtiennent pas l'éloge tant espéré. Ils paniquent à la moindre erreur et craignent d'avoir perdu la confiance et le respect de ceux à qui ils cherchaient tant à plaire quand ils constatent qu'ils ne sont pas parfaitement heureux avec eux. Au contraire, les Musulmans qui œuvrent exclusivement pour l'agrément de Dieu et ne craignent que Lui, ne souffrent jamais de ces choses qui leur portent préjudice dans ce monde et dans l'autre. Ils ne se soucient pas de savoir si les gens sont contents d'eux ou non, aussi sont-ils toujours sereins. Étant donné qu'ils savent que même au cas où ils commettent une erreur, c'est à Dieu qu'ils devront s'en expliquer, et que c'est auprès de Lui qu'ils doivent rechercher le pardon, ils ne sont pas sujets à l'inquiétude.

(Suivra)

## La faune dans le Coran

La réponse que donnent les évolutionnistes à une telle question est que cela se passe par hasard. Cependant, cette réponse est aussi simpliste qu'in vraisemblable. En effet, même un seul élément de l'ordre qui règne dans une colonie de termites, par exemple les canaux de ventilation, est suffisant pour prouver qu'un tel système ne peut pas exister par hasard. Sans doute, des termites aveugles ne peuvent pas assurer cet ordre parfait en exécutant tout le travail de manière aussi impressionnante. Évidemment, ils ont appris ce qu'ils doivent faire.

Dieu a cité quelques animaux dans le Coran et nous recommanda de méditer sur leurs existences. L'abeille est ainsi donnée en exemple dans la sourate "Les Abeilles" (An-Nahl). Le verset nous informe que c'est notre Seigneur qui a appris aux abeilles productrices de miel, ce qu'elles doivent faire : "Et voilà que ton Seigneur révèle à l'abeille : " Prends maison dans les montagnes, et les arbres et les ruches. Consomme ensuite de toutes espèces de produits; puis chemine par les sentiers frayés de ton Seigneur. " De leur abdomen est sécrétée une liqueur, aux couleurs variées, où il y a de la guérison pour les gens. Voilà bien là un signe, vraiment, pour des gens qui

réfléchissent. (Sourate An-Nahl versets 68-69). Tout comme les abeilles citées dans le verset ci-dessus, les termites vivent de la façon que leur a enseignée et révélée Dieu. C'est notre Seigneur qui a créé une parfaite communication entre ces créatures aveugles, qui leur enseigne quoi faire et inspire à chacun de ces millions de termites d'une colonie d'exécuter sa tâche. C'est parmi les miracles de la nature que les créatures vivantes prennent des précautions pour se protéger. Plusieurs créatures ont la capacité d'évaluer les dangers potentiels et inventent différentes méthodes de sécurité. Par exemple, les termites, que nous avons cités, construisent les murs de leurs colonies de façon tellement épaisse et solide qu'ils peuvent difficilement être détruits même avec une pioche. Les tisserins construisent l'entrée de leurs nids de manière à empêcher les serpents, leurs principaux ennemis, d'y entrer. Quelques araignées ont des chambres spéciales dans leurs repaires, dans lesquels d'autres animaux, entrés imprudemment d'une façon ou d'une autre, sont confinés. Les ruches aussi opposent des mesures spéciales de protection. Les abeilles employées à garder la ruche ne laissent rien passer à part les membres de la colonie. Lorsqu'un gardien n'est

pas là, une autre abeille ouvrière arrive à l'entrée de la ruche et surveille à son tour. En plus, ces abeilles gardiennes effectuent cette tâche au risque de leurs propres vies. Les castors construisent leurs huttes sous l'eau. Pour y entrer, ils doivent passer à travers un tunnel secret, que seul le castor ayant construit cette loge connaît. À la fin du tunnel, il y a une chambre où vivent les castors, ensemble, avec leur progéniture.

Ces exemples à eux seuls sont suffisants pour nous faire comprendre qu'il y a une intelligence dans la façon dont agissent les créatures vivantes en employant des méthodes aussi efficaces dans le but de se protéger. D'autre part, vous avez peut-être remarqué que l'ennemi d'une espèce peut être une autre espèce. Cependant, toutes les créatures connaissent très bien leurs ennemis et prennent de minutieuses précautions contre eux. C'est vraiment surprenant qu'un termite ou un oiseau, bien que tous deux manquent de fonctions intellectuelles avancées, puisse connaître les caractéristiques d'une autre créature.

Suivra



## Neud papillon

### Ingrédients :

300 g de farine tamisée  
50 g de beurre fondu refroidi  
1 pincée de sel  
Colorant marron  
Eau+eau de fleurs d'oranger pour ramasser la pâte.

### Pour la farce :

100 g de pralin de noisettes  
150 g d'amandes moulues  
50 g de sucre glace  
1 oeuf + 1 blanc d'oeuf  
Sirop de miel (un mélange de miel eau de fleurs d'oranger)  
Perles argentées

### Préparation :

Préparer votre pâte en mélangeant la farine, le sel et le beurre, faire adhérer le gras à la farine en frottant avec la paume des mains, asperger d'eau de fleurs d'oranger progressivement jusqu'à obtenir une pâte lisse et ferme prélever une petite quantité et l'autre la colorer, la réserver dans un sac plastique ou film alimentaire. Préparer votre farce en mélangeant tout les ingrédients indiqués. Etaler la pâte au rouleau sur



un plan de travail, et puis la passer à la machine à pâtes numéro 4 et puis 6, découper des disques ronds de 7 cm de diamètre à l'aide d'un emporte-pièce. Mettre au centre de chaque disque un boudin de farce et rabattre les deux côtés au centre en badigeonnant de blanc d'oeuf. Découper des disques ronds de 5 cm de diamètre les pincer au milieu pour former un papillon et le disposer au centre de votre gâteau en les collant avec du blanc d'oeuf. Avec la

pâte blanche non colorée, l'étaler, la passer à la machine numéro 4 et puis côté tagliatelle découper des bandelettes de 1 cm et poser au dessus du papillon en veillant de bien le coller avec du blanc d'oeuf. Dresser les gâteaux sur une plaque chemisée de papier de cuisson et laisser sécher 1 heure avant de les enfourner au four chaud à 160°C pendant 15 à 20 min. A la sortie du four tremper les noeuds de papillons dans le sirop de miel, décorer de perles argentées et présentés sous caissettes.

## Cigares aux amandes et graines de sésame

### Ingrédients :

250 g d'amandes  
250 g de cacahuètes émondées  
180 g de sucre granulé  
2 c. d'eau de fleur d'oranger  
un peu de gomme arabique  
1 pincée de cannelle  
100 g de sésames  
1 blanc d'oeuf  
1 c. à café de beurre

### Pour la pâte :

500 g de farine  
30 g de beurre  
100 g de crème fraîche  
1/4 de verre d'eau de fleur d'oranger  
1 pincée de sel  
1 oeuf

### Préparation :

Frir les cacahuètes dans de l'huile, mouliner avec les amandes et le sucre dans un mixeur électrique. Mixer 3 fois pour obtenir la pâte de cacahuètes et d'amandes. Ajouter la gomme arabique, la cannelle, l'eau de fleur d'oranger puis le beurre. Bien mélanger, fabriquer des boudins fins. Dans un saladier, placer la farine en creusant un trou au centre, mettre le sel, l'oeuf, l'eau de fleur d'oranger, la crème fraîche, le beurre, un peu d'eau tiède. Pétrir jusqu'à obtention d'une pâte lisse, placer au réfrigérateur pendant 1 heure. Etaler la pâte à l'aide d'un rouleau. Placer 2 boudins d'amandes, puis plier la pâte. Couper à l'aide d'un couteau tranchant, en forme de doigts. Tremper les extrémités dans le blanc d'oeuf puis le sésame. Disposer dans une plaque allant au four enduite de beurre, laisser cuire pendant 10 minutes.



## Roulé au Chocolat et Cacahuètes :

### Ingrédients :

1 boîte de lait concentré en sucre  
120 g de farine  
80 g de sucre  
1 sachet de levure chimique  
4 œufs  
200 g de chocolat  
100 g de cacahuètes grillées

### Préparation :

Caraméliser le lait concentré en sucre dans de



l'eau bouillante durant 2 heures. Battre les œufs et le sucre à l'aide du batteur électrique. Mélanger la farine et la levure et incorporer peu à peu ce mélange aux œufs battus. Rouler la pâte et verser le tout dans un moule beurré couvert de papier sulfurisé et mettre au four à 180°C durant 15 min. Après cuisson, recouvrir la génoise de caramel. Recouvrir le chocolat et saupoudrer de cacahuètes concassées.

## Boules au chocolat

### Ingrédients :

250 g de pâte d'amande  
400 g de chocolat noir  
1 boîte de fruits confits

### Préparation :

Abaisser la pâte d'amande sur une épaisseur de 2 mm, la couper avec un emporte-pièce rond en rondelles. Couvrir chaque fruit confit avec une rondelle de pâte d'amande pour former des petites boules. Faire fondre le chocolat au bain-marie. Tremper les petites boules dans le chocolat fondu, retirer à l'aide d'une pique à brochette et les placer au fur et à mesure sur un papier film, laisser durcir à température ambiante.



## Biscuits au lait concentré :

### Ingrédients :

225 g de farine  
125 g de beurre  
150 g de sucre  
2 jaunes d'œufs  
1 paquet de sucre vanillé  
1 boîte de lait concentré en sucre

### Garniture :

Amandes effilées  
Noix de coco colorée râpée  
Chocolat râpé

### Préparation :

Mettre la boîte de lait concentré en sucre dans une marmite d'eau pendant 2 heures sur le feu pour caraméliser. Ouvrir et laisser refroidir.

Mélanger le beurre, le sucre, la farine, les jaunes d'œufs et le sucre vanillé. Mettre la pâte au réfrigérateur 30 min. Etaler la pâte, la découper en différentes formes, faire cuire à 180°C de 8 à 10 min. Mettre les biscuits sur une grille et verser dans le lait concentré en sucre caramélisé. Saupoudrer de noix de coco ou d'amandes effilées ou de chocolat.



## Gâteau au caramel et chocolat :

### Ingrédients :

1 boîte de lait concentré sucré  
200 g de farine  
1 c. à soupe de sucre glacé  
1 pincée de sel  
100 g de beurre  
150 g de chocolat

### Préparation :

Mettre la boîte de lait concentré en sucre dans une marmite d'eau pendant une heure sur le feu pour caraméliser. Ouvrir et laisser refroidir. Travailler la farine avec le beurre coupé en petits morceaux, le sel et le sucre. Laisser reposer 10 à 15 min, puis mettre le tout dans un moule beurré et faire cuire au four pendant 15 min. Une fois la pâte cuite, verser dessus le lait concentré en sucre et remettre au four pour caraméliser. Pendant ce temps, faire fondre le chocolat au bain-marie. Sortir le gâteau du four, puis verser dessus le chocolat fondu. Remettre le gâteau au réfrigérateur pendant 10 min. Le découper en petits morceaux et servir froid.



BRONCHIOLITE DE BÉBÉ

# Des précautions simples pour l'éviter

*En appliquant quelques mesures d'hygiène le risque pour votre bébé d'attraper une bronchiolite est diminué de deux fois et demi. Alors vite, révisez ces gestes simples car l'épidémie bat son plein en ce moment.*



## Quels sont les symptômes de la bronchiolite ?

La bronchiolite est une maladie des petites bronches (celles qui amènent l'air tout au fond des poumons) due à un virus répandu et très contagieux (le virus respiratoire syncytial). Ce virus se transmet par la salive, les éternuements, la toux, les objets et les jouets souillés par une personne enrhumée et par les mains.

Ainsi, si vous ou quelqu'un de votre entourage est enrhumé, ce rhume peut-être à l'origine d'une bronchiolite chez votre bébé.

## Comment reconnaître la maladie ...

Une bronchiolite commence comme un simple rhume avec un nez qui coule, une fièvre peu élevée. Mais petit à petit les symptômes s'aggravent : votre bébé est agité, n'arrive plus à avaler son biberon à cause de l'encombrement des bronchioles par des sécrétions qu'il n'arrive pas à évacuer. Il faut alors prendre rendez-vous chez le médecin, qui prescrit, le plus souvent, des séances de kiné respiratoire.

Afin d'éviter la transmission du virus, quelques gestes et précautions de prévention sont à prendre dans l'entourage de votre bébé.

## Les gestes simples pour éviter l'infection...

En période d'épidémie de bronchiolite, pensez à :

- Vous laver systématiquement les mains à l'eau et au savon, plusieurs fois par jour pendant 30 secondes, et systématiquement avant de vous occuper de votre bébé
- N'embrassez pas votre bébé sur son visage lorsque vous êtes enrhumée. Une précaution à généraliser à toutes les personnes de votre entourage
- Astreignez-vous à porter un masque en tissu lorsque vous changez votre bébé, si vous êtes enrhumée
- N'échangez pas les tétines, sucettes et biberons des différents enfants
- Évitez, autant que possible, la fréquentation des lieux

publics (transports en commun, grands magasins...) où vous pouvez être en contact avec des personnes enrhumées.

- Limitez le nombre de peluches dans la chambre de votre bébé : on ne pense pas forcément à les laver alors que le virus y reste présent pendant plusieurs heures
- Nettoyez ses jouets (et surtout ceux qu'il met à la bouche) avec de l'eau savonneuse et une petite brosse
- Évitez de fumer chez vous pour respecter les bronches de votre bébé
- Aérez sa chambre quotidiennement.

## Que faire si bébé l'attrape ?

Si en dépit de toutes les précautions prises votre bébé attrape quand même la bronchiolite :

- Nettoyez son nez régulièrement avec un spray nasal à l'eau de mer
- Surveillez sa température et n'hésitez pas à consulter votre médecin si vous voyez qu'il est somnolent, qu'il vomit ou qu'il a la diarrhée
- Fractionnez ses repas pour éviter les vomissements et épaississez son lait
- Ne donnez ni sirop antitussif, ni mucolytique : c'est le kinésithérapeute qui évacuera les sécrétions lors des séances de kiné respiratoire prescrites par le médecin.

## On arrête la kiné ?

Pour soigner la bronchiolite, les massages de kiné respiratoire sont souvent préconisés. Or, ils ne seraient pas si efficaces à l'hôpital...

La bronchiolite, pour beaucoup de parents, évoque ces impressionnants massages réalisés par des kinés pour désencombrer les bronches de bébé. Pourtant, ces massages ne seraient pas si efficaces dans le milieu hospitalier selon une récente étude de PLoS Medicine.

L'enquête a été réalisée par l'équipe du Dr Vincent Gajdos (hôpital Antoine-Béclère, Clamart) sur 496 enfants de moins de 2 ans hospitalisés pour bronchiolite dans sept services parisiens entre octobre 2004 et octobre 2008. La moitié ont bénéficié de trois séances quoti-

diennes de kinésithérapie respiratoire (accélération du flux expiratoire, toux provoquée), les autres seulement d'aspirations nasales.

Résultat ? La kinésithérapie n'a pas réduit significativement le délai de guérison, ni amélioré d'autres paramètres comme l'admission en soins intensifs. Le Dr Gajdos explique : « Notre étude tord le cou à la prescription systématique et aveugle de la kinésithérapie à l'hôpital. Elle devrait être surtout réservée aux enfants très encombrés, qui pourraient être soulagés par les séances. »

D'autres études seront réalisées pour constater les effets de ces séances de kinésithérapie respiratoire sur des enfants en ambulatoire (hospitalisation de très courte durée).

## Apprendre à « bien » se laver les mains...

Oubliées les bonnes habitudes prises il y a deux ans lors de la menace du virus de la grippe A ! Aujourd'hui on ne lave plus les mains après avoir pris les transports en commun ou s'être mouchés.

Le lavage des mains est pourtant le premier geste et même le geste essentiel qui permet d'éviter la propagation des virus de l'hiver que l'on peut éviter de se transmettre en prenant soin de se laver les mains régulièrement, plusieurs fois par jour, et notamment après avoir soigné un bébé, après avoir éternué, après pris les transports en commun ou fait vos courses dans les lieux publics.

De nos jours le lavage des mains est malheureusement loin d'être un geste automatique ! Alors apprenez à avoir le réflexe de vous laver les mains, et surtout bien, après avoir éternué, toussé ou s'être mouché, avant et après chaque repas, après chaque sortie et après être allé aux toilettes, bien sûr. A noter qu'en cas de besoin, la solution hydro-alcoolique peut remplacer l'eau et le savon. Mais pas systématiquement car, en cas d'usage trop fréquent, le gel hydroalcoolique abîme le film hydrolipidique qui protège la peau.

EXPOSITION DE CAMUS À AIX-EN-PROVENCE

# L'homme révolté crée la polémique

Il y a quelques temps de cela, la polémique était chez nous. En 2010, des intellectuels avaient entamé une résistance en signant une pétition interdisant la caravane de Camus en Algérie. Aujourd'hui la polémique est de l'autre côté de la rive, en France une autre polémique vient de surgir pour le financement de l'exposition «Camus, l'homme révolté» à Aix-en-Provence.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi, l'exposition «Camus: l'homme révolté», qui devrait avoir lieu fin 2013 à Aix-en-Provence, continue de faire polémique. La ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, a déclaré que son ministère ne financerait pas ce projet.

L'annonçant au journal français *Libération* l'exposition, qui devrait ouvrir ses portes en 2013 à Aix-en-Provence, ne bénéficiera ni du logo du ministère de la Culture ni du moindre financement. Un premier projet d'exposition, dont l'organisation devait être confiée à l'historien Benjamin Stora, avait été brutalement annulé en mai 2012 dans des conditions obscures. Officieusement, l'attrait de Stora pour les thèses indépendantistes chères à Camus expliquerait son rejet par la maire UMP d'Aix-en-Provence, Maryse Joissains-Masini, elle-même soupçonnée de cultiver un certain nostalgie de l'Algérie française. Il y a deux semaines, Maryse Joissains-Masini avait finalement annoncé qu'une exposition consacrée à Camus aurait bien lieu, mais que Michel Onfray avait accepté d'en être le nouveau commissaire. La ministre, Aurélie Filippetti, avait alors décidé d'intervenir dans ce dossier complexe. «*La vraie belle exposition Camus aurait été l'éclairage de Benjamin Stora, qui est à la fois un admirateur de Camus et le meilleur spécialiste de la guerre d'Algérie. Il partage en plus les mêmes paysages que ceux de Camus, le même paysage mental en tout cas. Ça aurait été remarquable*», a-t-elle expliqué à *Libération* lundi dernier. Elle a donc demandé aux responsables de la manifestation "Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture" de ne pas accorder leur label à l'exposition Camus. Albert Camus qui est né le 7 novembre 1913 à Mondovi à proximité de Bône (actuellement Annaba) dans le département de Constantine (depuis 1962 Dréan dans la wilaya d'El Taref) en Algérie, et mort le 4 janvier 1960 à Villeblevin dans l'Yonne, est un écrivain : philosophe, romancier, dramaturge, essayiste et nouvelliste français. Il fut aussi un journaliste militant engagé dans la Résistance française et dans les combats moraux de l'après-guerre. L'œuvre de Camus comprend des pièces de théâtre, des romans, des nouvelles, des poèmes et des essais dans lesquels il développe un humanisme fondé sur la prise de conscience de l'absurdité de la condition humaine mais aussi sur la révolte comme réponse à l'absurde, révolte qui conduit à l'action et donne un sens au monde et à l'existence, et «*alors naît la joie étrange qui aide à vivre et mourir*».

Sa critique du totalitarisme soviétique lui vaut les anathèmes des communistes et conduit à la brouille avec Jean-Paul Sartre. Il reçoit le Prix Nobel de littérature en 1957, sa réputation et son influence restent grandes dans le monde.

Selon Bertrand Poirot-Delpech, les essais sur son œuvre ont abondé juste après sa mort, tandis qu'on rendait très peu compte de sa vie. Les premières biographies ne sont apparues que dix-huit ans après sa mort. Parmi celles-ci, la plus impressionnante est celle de Herbert R. Lottman<sup>3</sup>, un journaliste américain observateur de la littérature européenne pour *The New York Times* et *The Publishers Weekly*.

Dans le journal *Combat*, ses prises de position sont courageuses autant que déconcertantes, aussi bien sur la question de l'Algérie que sur ses rapports avec le Parti communiste qu'il quitte après un court passage de deux ans. Camus est d'abord témoin de son temps, intransigeant, refusant toute compromission. Il est ainsi amené à s'opposer à Sartre et à se brouiller avec d'anciens amis.

D'après Herbert R. Lottman, Camus n'appartient à aucune famille politique

Temps modernes de l'article de Jeanson qui

protection. Toujours en 1956, il publie *La Chute*, livre pessimiste dans lequel il s'en prend à l'existentialisme sans pour autant s'épargner lui-même. Il démissionne de l'Unesco pour protester contre l'admission de l'Espagne franquiste. C'est un an plus tard, en 1957, qu'il reçoit le prix Nobel de littérature. Interrogé à Stockholm par un étudiant musulman originaire d'Algérie, sur le caractère juste de la lutte pour l'indépendance menée par le F.L.N. en dépit des attentats terroristes frappant les populations civiles, il répond clairement : «*Si j'avais à choisir entre cette justice et ma mère, je choisirais encore ma mère*». Cette phrase, souvent déformée, lui sera souvent reprochée. Il suffit pourtant de rappeler d'une part que Camus vénérât sa mère,



déterminée, mais on sait tout de même qu'il fut adhérent au Parti communiste algérien pendant deux ans. Il ne s'est cependant dérobé devant aucun combat : il a successivement protesté contre les inégalités qui frappaient les musulmans d'Afrique du Nord, puis contre la caricature du pied-noir exploiteur. Il est allé au secours des Espagnols exilés antifascistes, des victimes du stalinisme, des objecteurs de conscience.

## Une œuvre qui crée la polémique

En octobre 1951, la publication de *L'homme révolté* provoque de violentes polémiques où Camus est attaqué à sa gauche. La rupture avec Jean-Paul Sartre a lieu en 1952, après la publication dans *Les*

reproche à la révolte de Camus d'être «*délibérément statique*». En 1954, Camus s'installe dans son appartement parisien du 4, rue de Chanaleilles. Dans le même immeuble et durant la même période, habitait René Char, poète et résistant français. En 1956, à Alger, il lance son *Appel pour la trêve civile*, tandis que dehors sont proférées à son encontre des menaces de mort. Son plaidoyer pacifique pour une solution équitable du conflit est alors très mal compris, ce qui lui vaudra de rester méconnu de son vivant par ses compatriotes pieds-noirs en Algérie puis, après l'indépendance, par les Algériens qui lui ont reproché de ne pas avoir milité pour cette indépendance. Haï par les défenseurs du colonialisme français, il sera forcé de partir d'Alger sous

d'autre part que celle-ci vivait alors à Alger dans un quartier très populaire particulièrement exposé aux risques d'attentats. Albert Camus était contre l'indépendance de l'Algérie et écrivit en 1958 dans la dernière de ses *Chroniques algériennes* que «*l'indépendance nationale [de l'Algérie] est une formule purement passionnelle*». Il dénonça néanmoins l'injustice faite aux musulmans et la caricature du pied-noir exploiteur, et disait souhaiter la fin du système colonial mais avec une Algérie toujours française, proposition qui peut paraître contradictoire. Pour ce qui est du communisme, il proteste contre la répression sanglante des révoltes de Berlin-Est (juin 1953) et contre l'expansionnisme communiste à Budapest (septembre 1956).

K. H.

## Soirée artistique au siège de la fondation Casbah à Alger

La fondation Casbah a organisé, jeudi passé à Alger, une soirée artistique à laquelle ont pris part plusieurs artistes ainsi que les habitants de ce vieux quartier.

Organisée au siège de l'association avec la collaboration d'Algérie Télécom, cette cérémonie intervient dans le cadre du programme initié par la fondation Casbah visant à conserver le patrimoine matériel et immatériel dont la manifestation "les nuits de la Casbah".

Cette dernière est à l'origine de la célébration de plusieurs soirées durant le mois sacré de Ramadhan.

Le président de la fondation Casbah, Belkacem Babaci, a considéré - en marge de cette soirée - que le quartier de La Casbah a besoin de centres de loisirs ainsi que de centres culturels afin que les jeunes qui aujourd'hui sont confrontés à différents maux sociaux soient pris en charge.

APS



ARTISANAT TRADITIONNEL ET D'ART

# Un cachet particulier consolidé à l'Indépendance

La directrice de l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (Anart), Faïza Berchiche, a souligné la nécessité de préserver le cachet "particulier" des produits issus de l'artisanat traditionnel et d'art afin de sauvegarder le patrimoine culturel algérien riche et varié qui n'a cessé de se consolider depuis l'indépendance de l'Algérie.

Les efforts sont axés sur l'encouragement des artisans à "réaliser des produits de qualité pouvant concurrencer la production artisanale internationale tout en préservant leur cachet algérien particulier", a précisé Mme Berchiche.

En dépit de la crise financière mondiale qui a quelque peu réduit la demande pour certains produits d'artisanat, l'Anart continue d'œuvrer à la promotion du produit artisanal algérien.

En 2012, l'agence a programmé avec les parties concernées plusieurs manifestations nationales et internationales, à l'occasion de la célébration du cinquantième de l'indépendance de l'Algérie et du 20e anniversaire de sa création, sous le thème "Vingt ans aux côtés des artisans".

L'Anart a ainsi participé en janvier 2012 à Paris au salon "Maison et Objets" et compte prendre part à la deuxième édition, prévue en septembre. Elle a également participé à l'exposition internationale "Yoseu Expo 2012" (12 mai-12 août 2012) en Corée du sud.

L'agence compte en outre organiser avec le Centre culturel algérien de Paris une exposition d'artisanat traditionnel en septembre et octobre 2012.



Elle sera aussi présente à l'Import shop de Berlin (Allemagne) en novembre 2012. Les stands algériens seront conçus de

manière à refléter la culture algérienne et l'identité nationale, a affirmé la directrice de l'agence.

Dans le cadre de la promotion des activités de l'Anart, un programme a été élaboré avec l'Union européenne pour former ses cadres et les doter de références scientifiques modernes à mettre à la disposition des artisans pour leur permettre de développer leurs capacités et de réaliser des produits de qualité.

Créée en 1992, l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel est chargée de sauvegarder, de promouvoir, d'animer, d'orienter et de développer l'artisanat traditionnel et d'art.

Elle prospecte les marchés de l'artisanat aux niveaux local et international en vue d'orienter les artisans vers la production d'œuvres très demandées.

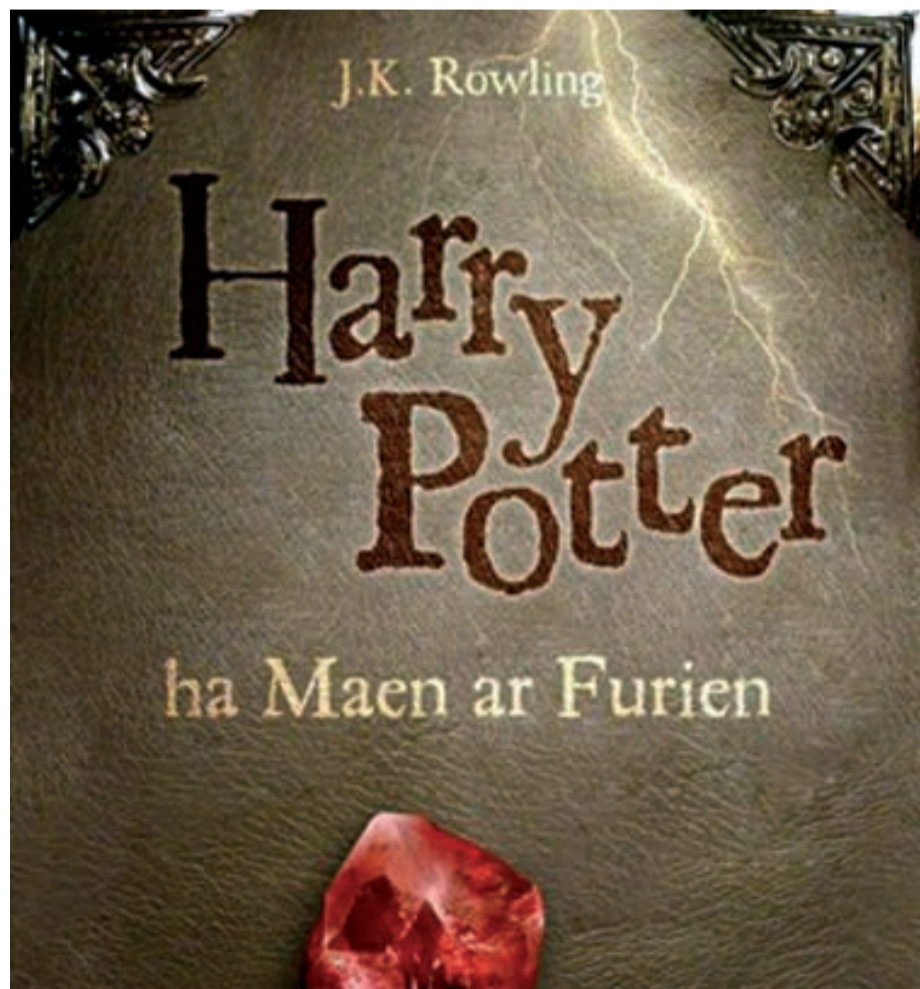
L'agence organise et participe à toutes les rencontres et manifestations liées à l'artisanat que ce soit dans le pays ou à l'étranger. Elle promeut également les activités artisanales par l'organisation de concours récompensant les meilleures œuvres artisanales pour développer l'esprit d'innovation chez les artisans.

L'Anart facilite aussi les opérations d'exportation des produits de certains artisans, notamment ceux travaillant à domicile.

APS

HARRY POTTER

## Retrouvailles des horribles méchants



Et une autre adaptation de Charles Dickens. À peine un an après le téléfilm de la BBC avec Gillian Anderson, la popularité du classique de la littérature De grandes espérances est

exploitée une nouvelle fois dans un film réalisé par Mike Newell. Un non-événement heureusement calibré pour les fans de Harry Potter puisque le film marquera les retrouvailles du réalisateur de La

Coupe de feu (2005) avec Helena Bonham Carter et Ralph Fiennes, impitoyables méchants de la franchise.

Après un essai dans le blockbuster avec l'oubliable *Prince of Persia : Les Sables du temps* (2010), Mike Newell retrouve sa contrée natale pour *De grandes espérances*, pavé incontournable de la littérature britannique. Le film racontera comment un orphelin sans le sou est poussé vers une existence beaucoup moins modeste avec l'aide d'un mystérieux inconnu. Une fable sur les vicissitudes de l'âme humaine, tourmentée par l'amour, le pouvoir et la cupidité, et adaptée une quinzaine de fois auparavant.

Préposée aux rôles décalés voire névrosés, Helena Bonham Carter incarne l'étrange Miss Havisham, mytérieuse veuve habillée d'une robe de mariée qui cache de bien sombres secrets. La comédienne nommée deux fois aux Oscars retrouve pour l'occasion son maître Voldemort puisque Ralph Fiennes interprète Magwitch, responsable du destin du pauvre orphelin Pip. Révélé par *Cheval de guerre* (2011) de Steven Spielberg, Jeremy Irvine continue d'arpenter les films romanesques avec ce premier rôle emblématique face à la méconnue Holliday Grainger. Sally Hawkins et Jason Flemyng sont eux aussi au casting. La dernière adaptation des *Grandes espérances* remonte à la relecture éponyme de 1998 avec Gwyneth Paltrow, Robert de Niro et Ethan Hawke. Preuve que le monde n'est pas si insensé : le film était réalisé par Alfonso Cuarón, alors futur metteur en scène de *Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban* (2004).

BOX-OFFICE

### Rebelle, toujours en tête du classement

Avec 490.863 entrées, *Rebelle* reste en tête du box-office pour sa deuxième semaine d'exploitation, perdant malgré tout près de la moitié de sa fréquentation. Le nouveau-né Pixar cumule ainsi 1.484.012 spectateurs, un beau score mais qui n'égale pour l'instant pas les grands succès du studio tels que *Le Monde de Nemo* (2 millions d'entrées dès la première semaine).

*La farouche princesse* est toujours talonnée par *The Dark Knight Rises* qui, pour sa troisième semaine, attire 480.000 bat-curieux, cumulant 3.269.881 places vendues. Là aussi, la fréquentation est divisé par deux. Réussira-t-il à battre *Avengers* qui avait fini sa course folle avec 4.491.265 entrées ? Ce n'est pas sûr du tout.

Pour leur première semaine d'exploitation, *Sexy Dance 4 Miami Heat* et *Abraham Lincoln, chasseur de vampires* ont attiré respectivement 379.617 et 246.009 spectateurs. Si le quatrième volet de *Sexy Dance* fait mieux que son prédécesseur (355.666 entrées à la même période), le barbu vampirophobe n'est pas à la hauteur du précédent film de Timur Bekmambetov, *Wanted : choisis ton destin*, qui avait quant à lui vendu 473.478 places.

Enfin, à la dernière place de ce classement, *L'Age de Glace 4 : La dérive des continents*, toujours en forme malgré sa septième semaine en salles, fait le joli score de 197.976 spectateurs pour un box-office total de 5.772.854 entrées.

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE. ES SAHEL - ES TUNIS

# Sur un air de revanche

*L'Espérance sportive de Tunis et l'Etoile sportive du Sahel s'affrontent aujourd'hui dans un duel tunisien palpitant de la quatrième journée de la Ligue des champions d'Afrique. L'ES Tunis envisagera de confirmer sa belle série de trois matches sans aucune défaite, alors que l'ES Sahel tentera de prendre sa revanche du match aller.*

PAR MOURAD SALHI

Après trois étapes réussies, le champion d'Afrique en titre caracole en tête du classement du groupe A avec 9 points, suivi de son adversaire du jour l'ES Sahel en compagnie de Sunshine Stars du Nigeria qui comptabilisent quatre unités chacun. Une autre victoire aujourd'hui permettra à l'Espérance de Tunis d'officialiser sa qualification pour les demi-finales avant même le déroulement des deux dernières journées. Mais attention, cette rencontre qui aura lieu en présence uniquement des supporters de l'ES Sahel ne sera pas aussi facile pour l'Espérance, surtout que son vis-à-vis garde toujours ses chances de passer au dernier carré. «Nos chances restent intactes de se qualifier pour le dernier carré, à condition de s'atteler à combler les lacunes dans la récupération et la relance notamment», a affirmé l'entraîneur de l'Etoile sportive du Sahel, Mondher Kebaier. Pour ce match, la direction du club de Sousse avait mis 11.000 billets en vente pour l'accès au stade. En match aller, l'Espérance de Tunis a battu l'Etoile du Sahel par la plus petite des marges (1-0). L'unique but de l'EST a été marqué par Khaled Mouelhi à la 41' sur penalty. «Par cette troisième victoire consécutive, confirme de son côté l'entraîneur de l'EST, Nabil Maâloul, nous venons d'assurer un nouveau record de 20 résultats positifs de suite dans cette compétition très prisée, ce qui constitue un grand motif de satisfaction». «A présent, il nous reste un point à



prendre pour assurer notre qualification pour les demi-finales», a-t-il ajouté. Une petite victoire aujourd'hui de l'Etoile de Sahel face à sa voisine de l'Espérance de Tunis lui permettra de s'approcher davantage du leader et redonner, du coup, l'espoir d'une éventuelle qualification au prochain tour. Mondher Kebaier, l'entraîneur de l'Etoile du Sahel, a reconnu, quant à lui, que les choses ne s'annoncent pas aussi faciles face au champion d'Afrique en titre. «Nous avons affaire au champion d'Afrique en titre. La tâche ne sera pas de tout repos. Lors du match aller, notre bloc défensif a parfaitement tenu le coup devant les occasions adverses qui ont été nombreuses en première période. Mais ce que je déplore, par contre, c'est la perte de tous les duels par nos attaquants. Et puis, comme très souvent, un détail a fait

la différence», a-t-il expliqué. Pour la suite de la compétition, cet entraîneur s'est montré très optimiste quant à une qualification pour les demi-finales. «Le résultat de la manche aller ne sera pas décisif dans notre poule. Avec les deux matches consécutifs que nous allons disputer, contre l'Espérance et l'ASO Chlef, nous allons rectifier le tir et prendre la revanche», a-t-il dit. Pour ce faire, le technicien Mondher Kebaier a confirmé que «l'équipe doit immédiatement progresser dans la récupération et la relance». En tout cas, ce beau duel est ouvert à tous les pronostics.

M. S.

MATCHES DE PRÉPARATION POUR LA SAISON 2012/2013

## Le MC Oran l'emporte face à Jigawa Golden Stars Nigeria



Le MC Oran, club pensionnaire de la Ligue "une" algérienne de football a clôturé son stage d'intersaison en Tunisie par une victoire face à la formation nigérienne de Jigawa Golden Stars (2-1), lors du match amical ayant opposé les deux équipes, mercredi soir, à Bordj Sedria (Tunis). Les buts du club algérien sont à mettre à l'actif de l'international olympique Aouedj (21e) et de la nouvelle recrue Yahia (88e), alors que celui de l'adversaire est intervenu à 5 minutes de la fin du temps réglementaire de la partie au prix d'un penalty. Il s'agit de la deuxième victoire des protégés du nouvel entraîneur belge des Hamraoua, Luc Eymel au cours de leur regroupement tunisien, après avoir déjà battu le club local de l'ES Zarzis (2-0), avant de se contenter d'un nul face à une autre équipe tunisienne, l'ES Beni

Khaled (1-1), lors de leur deuxième test. Le club phare de l'ouest algérien regagnera vendredi Oran. Un autre stage à l'étranger, précisément au Maroc, est au menu de l'équipe avant de débiter la compétition officielle avec la réception de la JSM Béjaïa, le 11 septembre prochain pour le compte de la 1re journée du championnat. Le MCO, qui avait attendu la dernière journée de l'exercice 2011-2012 pour assurer son maintien parmi l'élite, ambitionne de rectifier le tir la saison prochaine, selon les dires de son président, Youcef Djebbari, qui a été très actif sur le marché des transferts en engageant 12 nouvelles recrues, dont la dernière en date, le défenseur central, Zoubir Ouasti, de retour chez les Rouge et Blanc après une saison passée sous les couleurs du club voisin, l'ASM Oran.

MC ALGER, NOUVELLES RECRUES

## Le Congolais Blaise Mbili s'engage pour deux ans avec le Doyen

L'attaquant international congolais, Blaise Mbili, a paraphé mercredi soir un contrat de deux saisons au profit du MC Alger (Ligue algérienne de football), a-t-on appris auprès de la direction du club algérois.

Arrivé lundi à Alger, Mbili (25 ans) a passé avec succès la traditionnelle visite médicale avant de s'engager officiellement avec le club phare de la capitale. Ancien joueur de l'équipe turque de Sanlurfaspor, Mbili a évolué dans

plusieurs clubs, dont l'ES Tunis (2008-2009) et Al Hilal du Soudan (2009-2010).

Mbili est la 8e recrue estivale du MCA, après Bachiri (ex-JSMB), Kacem (ex-JSMB), Ouali (ex-JSMB), Hachoud (ex-

ESS), Metref (ex-JSK), Meklouche (ex-USMA), ainsi que le gardien de but Djemili (ex-WAT). En matière de préparation, le MCA avait effectué un premier stage à Wisla en Pologne, avant un autre prévu en Tunisie à la fin du mois d'août.

TRANSFERT

### Boudebouz pense à quitter Sochaux

L'international algérien Ryad Boudebouz, pressenti à l'Olympique de Marseille, a réaffirmé, mercredi, avoir eu l'accord du président de son club au FC Sochaux de le laisser partir si une offre concrète et intéressante lui parvenait avant la clôture de la période des transferts d'été. «Le président et moi on s'est mis d'accord. Il suffit juste que l'offre arrive et tout le monde sera content. Sinon, il n'y a aucun problème à poursuivre à Sochaux. Je l'ai dit, c'est mon club formateur, jamais je ne refuserais de jouer ou je serais mécontent. Ils m'ont respecté, je dois les respecter», a déclaré le milieu offensif des Verts au site le Phocéen. La venue de Boudebouz à Marseille est attendue depuis plusieurs semaines dans le club du sud de la France, mais, faute d'argent, aucune proposition officielle n'a été faite jusque-là par les dirigeants du club phocéen à la direction sochaliennne, avait précisé à la presse le président de Sochaux, Alexandre Lacombe. «J'ai vu Anigo (directeur sportif de l'OM) en Algérie. Ça tout le monde le sait. Pour moi, c'était bien clair (...). Je ne vais pas appeler les dirigeants. C'est à eux de le faire. Si le destin doit faire que je vienne à Marseille, je viendrais. Pour l'instant je travaille pour être à 100%. Le plus important, c'est d'être prêt s'il faut partir», a-t-il ajouté. Non convoqué pour le premier match de son équipe, samedi passé pour le compte de la première journée du championnat de Ligue "une" française, Boudebouz n'en veut nullement à son entraîneur et se montre même compréhensif. «Comme il pense que je vais partir, il préfère ne pas me faire jouer. Il paraît que quand on a la tête à un transfert, on a plus de chances de se blesser. Mais moi, je suis là. Si jeudi ou vendredi il me met dans le groupe pour faire le voyage, je jouerais, c'est mon club», a-t-il rassuré. Boudebouz (22 ans) n'a pas omis de rendre hommage aux supporters de l'OM qui, selon ses dires, attendent toujours son arrivée, ajoutant qu'il a lui aussi envie de rejoindre leur équipe, tout en promettant, si la transaction se concrétise, de «les remercier sur le terrain».

AMICAL

### la JSK s'impose devant les Marocains de Rachad Barnoussi

La JS Kabylie (Ligue algérienne de football) s'est imposée mardi soir face à Rachad Barnoussi (Division 2 marocaine de football) sur le score de 2 à 1, en match amical de préparation disputé au centre sportif Karama à Casablanca. Les deux buts du club kabyle ont été l'œuvre de Messâadia et Lamhane. Il s'agit du quatrième test amical des joueurs de l'entraîneur italien, Enrico Fabbro, après avoir donné la réplique au Raja Casablanca (1-1), Fus de Rabat (0-1) et l'OC Khouribga (0-2). Les coéquipiers de Ali Rial rejoindront Alger mercredi après-midi pour passer les fêtes de l'Aïd, avant d'entamer un autre regroupement à Alger à partir du 21 août. La JSK entamera la saison 2012-2013 en déplacement face à l'USM Harrach, le 8 septembre prochain, à l'occasion de la 1re journée.

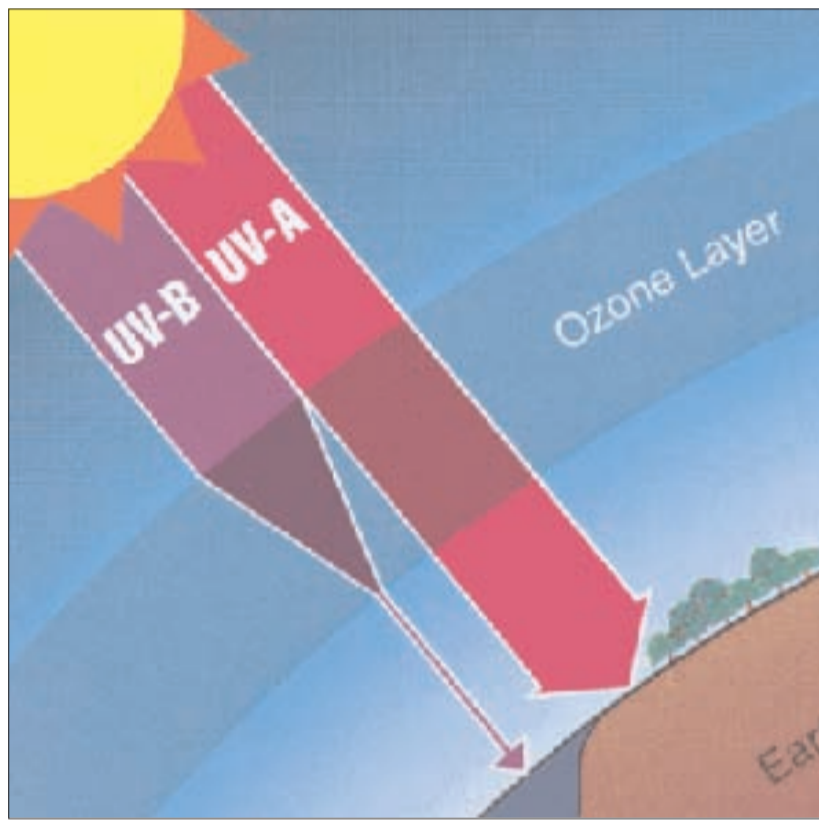
# Les UVB tuent de plus en plus d'espèces marines

Une étude, issue d'une collaboration internationale et publiée par la revue *Global Ecology and Biogeography*, montrerait pour la première fois le rapport étroit entre l'augmentation du rayonnement UVB et la dégradation des écosystèmes marins.

L'augmentation des radiations ultraviolettes provoquerait une élévation très importante du nombre de morts d'espèces marines, d'après une étude parue dans la revue *Global Ecology and Biogeography*. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs du Mediterranean Institute for Advanced Studies espagnol, de la Catholic University of Chile et de la University of Western Australia, ont rassemblé les données d'anciennes études sur les effets des rayons ultraviolets B sur la vie marine. Les résultats obtenus indiquent ainsi un lien très étroit entre le niveau d'UVB et le taux de décès d'espèces marines, en particulier des algues, coraux et crustacés. Selon les scientifiques, il s'agirait de la toute première mesure exacte de l'impact des UVB sur la santé des écosystèmes marins. L'auteur principal des travaux, le professeur Moira Llabres explique : "Dans notre étude, la mortalité est la réponse biologique qui présente la plus grande sensibilité aux radiations UVB. [...] Les radiations ultraviolettes B ont causé une forte augmentation des morts parmi les animaux et végétaux marins." La radiation UVB est connue pour perturber la photosynthèse, l'absorption de substances nutritives, la croissance et les taux de reproduction de certaines espèces. Mais c'est la première fois qu'une quantification de ces dommages est tentée. "Les organismes les plus affectés sont les protistes, comme les algues, les coraux, les crustacés et les œufs et larves des poissons", commente ainsi le professeur Llabres avant de souligner : "La radiation UVB représente une grande menace de la vie marine car elle affecte les écosystèmes marins d'un bout à l'autre de la chaîne alimentaire".

## Un plancton qui a diminué de 60 fois en abondance

Avant cette étude, l'attention de nombreux scientifiques s'était surtout concentrée sur l'effet du réchauffement climatique, de l'acidification des océans et de l'eutrophisation (dégradation d'un milieu aquatique liée à un apport excès-



sif de substances nutritives). Mais le professeur Llabres suggère que les radiations UVB, ayant énormément augmenté à cause du trou de la couche d'ozone, pourraient être un facteur très important du déclin des espèces aquatiques. Llabres raconte que "le plancton a diminué 60 fois en abondance dans l'océan Austral entre 1970 et 2003, alors que les radiations UVB ont augmenté considérablement lors du même intervalle de temps. [...] Le déclin des coraux dans les zones tropicales et subtropicales correspond à l'augmentation des niveaux d'UVB, donc l'augmentation de la température de l'eau ne devrait pas être la seule cause de ce déclin". Les algues seraient également sensibles aux UVB, ce qui serait très problématique car elles sont les "principales productrices des océans",

d'après Llabres. Celui-ci ajoute également : "Je ne pense pas qu'il soit difficile de distinguer les effets des radiations UVB de l'acidification et de l'eutrophication mais tous ces phénomènes sont étroitement reliés et agissent très probablement ensemble au travers de synergies".

## Le trou de la couche d'ozone toujours d'actualité

Les scientifiques ont été surpris de constater que le trou de la couche d'ozone était relégué en queue de liste de l'agenda environnemental, suite au succès du protocole de Montréal. Ce traité, conclu en 1987, était destiné à supprimer progressivement les substances endommageant la couche d'ozone, tels les chlorofluorocarbones (CFC). Selon Llabres, ce protocole "a été efficace pour empêcher la progression de la détérioration de la couche d'ozone et établir les bases de son rétablissement, mais ce rétablissement n'a pas encore eu lieu". Aussi, l'idée que le protocole de Montréal aurait suffi à reconstruire la couche d'ozone est, selon Llabres, "surprenante, étant donné que de hauts niveaux d'UV continuent d'affecter la santé humaine, provoquant notamment des cancers de la peau et des dommages oculaires". En outre, les scientifiques ont observé des niveaux records de destruction de la couche

d'ozone au-dessus de l'Arctique en 2011 et le trou au-dessus de l'Antarctique a atteint son maximum en 2006, selon des chiffres de la NASA. Il est donc peu probable que le trou de la couche d'ozone se rétablisse avant des décennies, en partie car les CFC mettent environ un demi-siècle à l'atteindre, ce qui signifie que les dommages ont lieu longtemps après les émissions. Le professeur Llabres conclut ainsi : "Je pense que davantage d'études devraient se pencher sur les effets des UVB sur les écosystèmes marins car les hauts degrés de radiations UVB continuent à atteindre la biosphère actuelle. [...] Il va devenir vital de savoir comment les radiations UVB affectent la prédation entre les organismes des communautés marines".

## Floride : découverte d'un python de 5 mètres rempli de 87 œufs

Un python gigantesque, le plus grand jamais vu en Floride, a été attrapé. Ce monstre de 5,35 mètres de long, 30 centimètres de large et pesant 70 kilogrammes était rempli de pas moins de 87 œufs ! Il s'agit d'un python molure (python molurus), ou python de Birmanie, originaire d'Asie du Sud-Est. Ce type de serpent a été trouvé pour la première fois dans les Everglades en 1979, date à laquelle il a été introduit illégalement aux Etats-Unis. Mais la taille

de ce spécimen a complètement surpris ses découvreurs.

Se nourrissant d'oiseaux, de cerfs, de lynx, d'alligators et d'autres grands mammifères, ce python n'a pas de prédateur naturel. De ce fait, ils constituent un véritable problème environnemental en menaçant la faune locale par leur nombre, leur longévité et leur capacité à se reproduire. Comme l'explique le directeur Kenneth Krysko, directeur de la collection de reptiles au Musée d'Histoire

nationale de Floride, "ces serpents survivent longtemps dans la nature. Rien ne les arrête et les animaux originaires du parc sont en difficulté". Selon les estimations, la population de python molure aux Etats-Unis serait même de plusieurs centaines de milliers d'individus.

Une augmentation rapide de leur nombre a, néanmoins, conduit les autorités fédérales à voter des lois qui interdisent la possession ou le transport sans autorisation de ce genre de python. Les habitants

de Floride peuvent même les chasser durant certaines saisons avec un permis. "Ils étaient ici il y a 25 ans, mais en très petit nombre et il était difficile d'en trouver en raison de leur aptitude à se cacher", indique M. Krysko. "A présent, vous pouvez aller dans les Everglades à peu près tous les jours de la semaine et trouver un python de Birmanie. Nous en avons trouvé 14 en un seul jour", a-t-il ajouté cité par l'AFP.

## L'encyclopédie DES INVENTIONS

### DOUCHE

Inventeur : **Merry Delabost** Date : **1872** Lieu : **France**

C'est le médecin-chef Merry Delabost, de la prison de Bonne-Nouvelle à Rouen, en 1872, qui inventa la douche afin que les prisonniers aient une meilleure hygiène. Il s'agissait de douches collectives avec jets individuels.



# Kristen Stewart

bannie  
de la suite de  
Blanche-Neige

Comme on pouvait s'en douter, depuis le scandale provoqué par sa liaison avec le réalisateur Rupert Sanders, difficile pour Kristen Stewart d'imaginer apparaître à nouveau à l'écran lors de la suite de Blanche-Neige et le Chasseur. Une suite aux projets totalement chamboulés et dont l'actuel scénario devrait à présent repartir de zéro !



## Paris Jackson

en mode ado rebelle

Toutes les midinettes de la planète people auraient-elles décidé de s'unir du côté punk de la force ? Après Miley Cyrus, la fille de Michael Jackson Paris expose son look d'ado rebelle. Le cliché fait sourire, mais détonne quand on sait que la Lolita qui tire la langue avec son style néo-punk n'est autre que Paris Jackson, fille du roi de la pop, Michael.



## Chimène Badi

une transformation totale

Très amincie depuis un peu moins d'un an, Chimène Badi s'est livrée cette semaine sur sa transformation et sa nouvelle hygiène de vie. La chanteuse a «envie d'être jolie» et se sent «plus féminine».

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h26
Dohr	12h52
Asr	16h36
Maghreb	19h40
Icha	21h06

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 1652 | Ven. 17 - Sam. 18 août 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

# Le coulage de béton des fondations entamé



Le coulage de béton des fondations de la Grande mosquée d'Alger, projet dont la réception est prévue au deuxième semestre 2015, a été entamé jeudi sur une surface initiale représentant 800 m2 pour 1000 m3 de béton. Le ministre des Affaires religieuses et du wakf, Bouabdallah Ghlamallah, a assisté à la cérémonie de lancement des travaux aux côtés de l'ambassadeur de Chine à Alger, Liu Yuhe, du directeur général de l'agence nationale de réalisation de la grande mosquée d'Alger (ANAGERMA), Mohamed Lakhdar Aloui, et du PDG adjoint de la société chinoise publique de réalisation de la Grande mosquée d'Alger "China State Construction Engineering Corporation" (CSCEC), Zhou Sheng. Le projet de la Grande mosquée d'Alger se compose de 12 bâtiments indépendants, disposés sur un terrain d'environ 20 hectares avec une surface brute de 400.000 m2. "Les travaux de la Grande mosquée d'Alger avancent selon la feuille de route tracée à cet effet. Tout se déroule dans de bonnes conditions. Les délais de réalisation ainsi que les normes techniques seront respectés", a déclaré à la presse M. Ghlamallah, en marge de l'opération de coulage de béton. "Plus de 120 travailleurs et techniciens algériens sont engagés dans les travaux et ce qui nous intéresse, c'est qu'en plus de la réalisation de ce projet, ces jeunes Algériens acquièrent une formation et un savoir-faire", a-t-il ajouté. M. Ghlamallah a relevé que cette expérience sera très bénéfique pour les travailleurs algériens, leurs homologues chinois étant réputés pour leur efficacité et une cadence soutenue dans l'exécution des projets. Le ministre des Affaires religieuses a souligné que "la Grande mosquée d'Alger est le symbole, voulu par le président de la République, du recouvrement de la souveraineté et l'indépendance nationales". Interrogé sur l'éventualité d'une révision à la hausse du coût du projet et d'un prolongement des délais de réalisation, M. Ghlamallah a affirmé que le coût et les délais demeuraient inchangés.

"Le coût du projet est définitif, nous n'ajouterons aucun centime. Pour les délais de réalisation, l'opération de coulage d'aujourd'hui (jeudi) démontre que les délais sont respectés", a-t-il dit. A une question sur le choix qui serait "inadapté" porté sur le terrain d'assiette pour la construction de cette mosquée, M. Ghlamallah a qualifié de "complètement erronée" cette appréciation. "Des personnes qui ne sont pas habilitées s'expriment sur le choix du terrain alors que nous avons fait appel à des spécialistes issus de pays à forte activité sismique, notamment du Japon et des Etats-Unis (Los Angeles), qui ont tous conclu que la qualité du sol est tout à fait appropriée et sa résistance formidable", a-t-il indiqué. "Même si un séisme de 9 sur l'échelle de Richter survient, la construction ne subirait le choc que d'un niveau 3 sur la même échelle, grâce à un système parasismique. Ce système réduit la puissance du séisme de 70%", a-t-il expliqué.

Interrogé sur l'éventualité d'un non respect des délais de réalisation résultant de défaillances techniques notamment, M. Ghlamallah a précisé que cela aurait des "répercussions financières" pour l'entreprise chargée du projet. L'ambassadeur de Chine à Alger, Liu Yuhe, a indiqué, pour sa part, qu'il n'avait aucun doute sur "la qualité du travail accompli" par l'entreprise chinoise.

"Tout le monde connaît l'importance de ce projet pour l'Algérie. Avec les efforts de tout le monde, les travaux avancent avec une bonne cadence", s'est félicité M. Yuhe. Pour sa part, le P-dg adjoint de CSCEC, Zhou Sheng, a indiqué que l'opération de coulage de béton était le "meilleur cadeau" que son entreprise pouvait offrir à l'Algérie à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, saluant le travail "remarquable" accompli par tous les travailleurs du site. Le projet implanté dans la commune de Mohammadia est d'un coût d'environ un milliard d'euros. Il devrait créer 17.000 emplois dont 10.000 postes pour les Algériens

## LARBAÂ (BLIDA)

# Deux voleurs d'un véhicule interpellés

Il y a cinq jours, vers 18h, s'est présenté au siège de la sûreté de daïra de Larbaâ, sise dans la wilaya de Blida, le nommé A. K., 47 ans, à l'effet de signaler le vol du véhicule de marque Renault Clio, perpétré par les nommés O. M., 21 ans et M. M., 20 ans. Les recherches entreprises par les

forces de police ont permis de localiser le véhicule volé, où, après une course poursuite, le véhicule en question a été immobilisé et ses occupants arrêtés avant d'être présentés par devant le parquet compétent.

L. H.

## Très Libre



## POUR VOL ET AGRESSION CONTRE UN RESSORTISSANT FRANÇAIS Quatre individus arrêtés à Draria

Il y a quelques jours seulement, vers 4h du matin, s'est présenté au siège de la 5ème sûreté urbaine de Draria, un groupe de citoyens pour signaler des cris provenant d'une villa occupée par le ressortissant étranger (d'origine française selon les témoins que nous avons interrogés) B. D., 67 ans. Sitôt alertées, les forces de police se sont rendues sur les lieux, où ils ont découvert le susnommé allongé à même le sol, portant des traces de violence, lequel a déclaré avoir été victime d'une agression commise par un groupe de quatre (04) individus, lesquels l'ont délesté de la somme de 200.000 DA, une carte d'identité et un passeport. L'un des auteurs, le nommé B. A., 22 ans, a été interpellé dans la villa, lequel devait révéler l'identité de ses acolytes.

## Tamanrasset : saisie d'une marchandise destinée à la contrebande

Le 12 août 2012, lors d'une patrouille effectuée au centre ville de Tamanrasset, les éléments de la sûreté de wilaya de Tamanrasset, ont intercepté un véhicule suspect de marque Toyota, à son bord deux (02) individus, à savoir les nommés G. E., 24 ans et S. A., 50 ans. L'inspection dudit véhicule a permis la découverte d'une marchandise destinée à la contrebande, composée de 300 rouleaux de tissus, 419 flacons de parfum, 40 chaussures et 16 cartouches de cigarettes. Les mis en cause ont été présentés par devant le parquet compétent.

## Tébessa : interpellation d'un dealer

Le 14 août 2012, vers 22h, agissant sur information, les éléments de la sûreté de wilaya de Tébéssa, ont interpellé le nommé A. M., 26 ans, en possession d'une quantité de cannabis traité et de comprimés psychotropes. Le mis en cause a été présenté par devant le parquet compétent.

## ARZEW (ORAN)

## Saisie de faux billets d'une valeur de 70.000 dinars

Les éléments de la sûreté de daïra d'Arzew (Oran) ont procédé à la saisie de faux billets d'une valeur de 70 mille dinars et arrêtés deux suspects, a-t-on appris mercredi de source policière. Ces deux trafiquants présumés, âgés entre 25 et 26 ans, ont été arrêtés avec en leur possession cette somme d'argent et une arme blanche, a-t-on ajouté.

Cette arrestation a eu lieu grâce à la contribution de citoyens de cette ville qui ont alerté les services concernés à la vue du véhicule suspect avec à son bord les deux individus, a-t-on indiqué.

Les deux suspects dans cette affaire de trafic ont été présentés devant la justice qui les a placés sous mandat de dépôt, a-t-on signalé.

L. H.

Nedjma présente ses meilleurs vœux au peuple algérien

## Aïdkoum Moubarak !

A l'occasion de l'Aïd el-Fitr El Moubarak, Nedjma présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'ensemble du peuple algérien.

Après un mois de Ramadhan empreint de piété, de partage et de solidarité, les Algériens célèbrent la fête de l'Aïd el-Fitr dans la joie et la gaieté.

Tout au long du mois sacré de Ramadhan, Nedjma a accompagné les Algériens au travers de multiples actions dans le domaine caritatif et en lançant, par ailleurs, des offres inédites au profit de ses clients.

Ainsi, Nedjma confirme sa dimension d'entreprise citoyenne partageant avec les Algériens leurs joies et fêtes.

Le Département des relations publiques  
Nedjma